



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

LES SOUS-ENTITES PAYSAGERES

1 - Les Causses



MAI 1997

INTRODUCTION

1 - Un document de base qui permette :

- de situer les principaux repères naturels et culturels dont les empreintes sont encore visibles aujourd'hui dans le paysage et fondent son originalité .
- de comprendre le fonctionnement des paysages : les divers éléments qui les composent, les éléments forts, les éléments redondants, les modes de perception.
- d'estimer la valeur des paysages au sein de chaque entité et par rapport aux autres entités.
- de repérer les mutations, les problématiques, les nouveaux paysages qui se dessinent.
- de définir des enjeux : qu'est-ce qui est affecté par les changements, quelles sont les valeurs à maintenir?

2 - Un document actualisable

Ce document sera nourri au fur et à mesure :

- du retour critique des destinataires du document
- des publications historiques susceptibles d'enrichir ou de modifier l'interprétation de la formation des paysages,
- des évolutions constatées dans le temps, de l'impact des actions en cours, des échanges et des débats avec les acteurs du paysage.

3 - pour un public large

Les destinataires sont précisément tous les acteurs du paysage : les élus, les professionnels, les partenaires administratifs, les scolaires, les étudiants et tout public. Le document ci-joint constitue un document de fond dans lequel sera puisé ultérieurement le matériel nécessaire pour réaliser des outils de communication propres à chaque interlocuteur.

Les causses du Quercy occupent environ le tiers du territoire départemental. Ils se présentent sous trois formes bien distinctes.

- des parties tabulaires appelées plateaux
- des parties profondément entaillées par de grandes vallées
- des parties disséquées par des petites et moyennes vallées

Ces trois formes seront étudiées distinctement.

LES PLATEAUX

Les plateaux

IDENTIFICATION

Délimitation

Les causse

s des plateaux quercynois sont traditionnellement divisés en 4 parties séparées par les grandes vallées :

- le causse de Martel
- le causse de Gramat ou Causse Central
- le causse de Saint Chels
- le causse de Limogne

Ces quatre causse

s forment des entités physiquement bien séparées. Bien que leur étirement du nord au sud engendre des différences liées aux influences des pays voisins, ils relèvent d'un même substrat géologique et de ce fait présentent une homogénéité de motifs paysagers qui les distinguent des extensions des causses dans les Limargues, la Bouriane et le Quercy Blanc.

Caractères naturels

• **Géomorphologie** (*voir annexe A1*)

Généralités : le substrat est constitué d'une épaisse dalle de calcaire du Jurassique moyen et supérieur. L'érosion a modelé un relief de pechs et de combes d'une amplitude moyenne de 50 m. Les combes creusées par les eaux ont été asséchées par les phénomènes karstiques.

Certains secteurs sont criblés de petites dolines tapissées d'argile de décalcification appelées localement "cloups".

La dalle est perforée par toute une déclinaison de cavités grottes, igues, gouffres, galeries souterraines. L'eau s'y engouffre, forme des rivières souterraines et resurgit dans les grandes et moyennes vallées. Les concrétions de calcaire ont parfois engendré de grandes draperies de pierre qui font l'attraction de certains milieux souterrains.

Sur les sols maigres affleurent les lapiaz ciselés par l'érosion.

Particularités :

- sur le causse de Martel et le long d'une bande située entre Labastide-Murat et les Downs de Cahors, des dépôts argilo-sableux couvrent par plaques le soubassement jurassique et sont révélés par la présence de fougères et de châtaigniers.

Dans le secteur de Berganty, sur le causse de Limogne, une large poche de remplissage de sables et graviers argileux du Crétacé supérieur et du quaternaire, jonchée de chaos de grès modifie sensiblement le paysage. Ce secteur présente un modelé accentué et complexe de combes, de cloups et de pechs arrondis, encadrés à l'ouest par le cirque de La Peyre.

-le plateau de Gramat surplombe la Dordogne et la Bave par une grande corniche sans vis à vis qui présente des phénomènes de cirques et de reculées telle celle d'Antoine. Ces paysages appartiennent

visuellement aux Limargues et sont traités dans ce chapitre.

-une série de petites failles et de fractures caractérise les abords des vallées du Lot et du Célé, notamment sur le causse de Saint Chels.

• **hydrographie** (*voir annexe A 2*)

Les vallées et combes significatives qui entaillent le plateau sont prises en compte dans le chapitre consacré aux petites vallées. Sur la partie considérée du plateau, le réseau hydrographique est principalement souterrain sur les causse

s de Gramat et de Limogne avec les systèmes de Padirac, de l'Ousse et de la Chartreuse et de nombreuses ramifications.

• **végétation** (*voir annexe B 3*)

La série du chêne pubescent domine, mêlée ponctuellement de hêtraies, de charmaies et tillaies calcicoles en exposition Nord ou dans les parties fraîches des dépressions karstiques, créant parfois des milieux exceptionnellement frais pour le causse.

Les pelouses sèches, bien que résultant dans leur très grande majorité du pacage ovin, forment les espaces naturels les plus représentatifs des causse

s. Elles sont dotées d'une flore riche en orchidées.

Occupation humaine

• **les sites de mégalithes** (*voir annexe A 4*)

La période néolithique a laissé de nombreux dolmens et tumulus qui parsèment la lande et demeurent particulièrement concentrés sur la crête orientale du plateau. Les ouvrages de recouvrement des tumulus montrent l'utilisation de la pierre sèche. L'amorce d'une activité pastorale a contribué probablement à développer le milieu des pelouses sèches qui constituent aujourd'hui l'un des éléments marquants du paysage.

• **l'empreinte médiévale**

Elle est encore particulièrement présente dans le paysage urbain. Elle se lit sur la silhouette des châteaux et des églises qui dominent certains villages, sur les formes urbaines agglomérées autour de ces monuments, les traces d'architecture romane ou gothique qui subsistent sur les façades : arc en plein cintre, arc brisé, échoppe...

L'héritage du XIX^{ème} siècle

• **une tradition de cultures céréalières et pastorales**

Cultures de céréales et pastoralisme ont constitué les deux grands axes de l'économie agricole caussenarde. S'y ajoutaient la vigne et diverses cultures comme le lin.

Au milieu du XIX^{ème} siècle le développement de l'élevage bovin en provenance du Cantal impose quelques volumineuses granges étables à porche.

• **une exploitation parcimonieuse**

La surpopulation du XIX^{ème} siècle entraîne une exploitation du moindre arpent. Les activités agricoles se répartissent dans l'espace selon la profondeur des sols : landes à moutons sur les sols maigres où affleurent les lapiaz et cultures sur les sols plus profonds. L'exemple de la Braunhie avec ses cayrous et ses murets sur sols lapiazés montre les conditions extrêmes d'exploitation.

• **une occupation agricole commandée par la fantaisie du sol**

Sur ce relief doucement chaotique la répartition des sols profonds ne connaît pas de règles. Ils se trouvent aussi bien sur les plateaux que dans de vastes dépressions, des dolines, des cloups ou des combes. Une même parcelle peut contenir des sols profonds et des affleurements de lapiaz.

• **la maille de murets et les cloups cultivés**

Les murets sont évoqués dès la fin du moyen-âge comme enclos pour protéger les cultures. Cette pratique s'intensifie au 19^{ème} siècle avec la redistribution des terres et les labours réalisés avec des boeufs qui soulèvent plus de pierres.

Cette maille donne une échelle au paysage : pas de grands espaces ouverts comme sur les causses de Larzac. Les parcelles sont de taille moyenne ou petite et le maillage semble avoir été très répandu. De nombreuses petites dolines appelées "cloups" sont elles-mêmes cultivées et clôturées.

Les formes du parcellaire sont variées et certaines retiennent particulièrement l'attention :

- tracé régulateur d'une redistribution des terres
- tracé rayonnant autour des villages
- tracé circulaire des cloups...

Les murets reflètent aussi la particularité géologique des micro-terroirs. Leur appareil, leur couleur dépendent de la roche qui affleure :

- monolithes dressées
- calcaire en plaquettes
- moellons informes et perforés

Les murets possèdent un vocabulaire propre

- entrées de champ
- passages divers incorporés
- escaliers volants pour enjamber le mur, etc...

• **les caselles et gariottes**

Elles vont de pair avec les murets. Elle en forment une ponctuation pittoresque. Comme le montre l'inventaire exhaustif réalisé par le CNRS sur le secteur de Marcilhac sur Célé les modèles sont variés sur un même territoire :

- petites cabanes archaïques incorporées aux murets
- petites cabanes à trois chambres
- caselles à plan en forme de fer à cheval et à voûte en ogive
- caselles élaborées, à toiture ronde sur plan carré
- caselles à étage et à rampe d'accès, etc ...

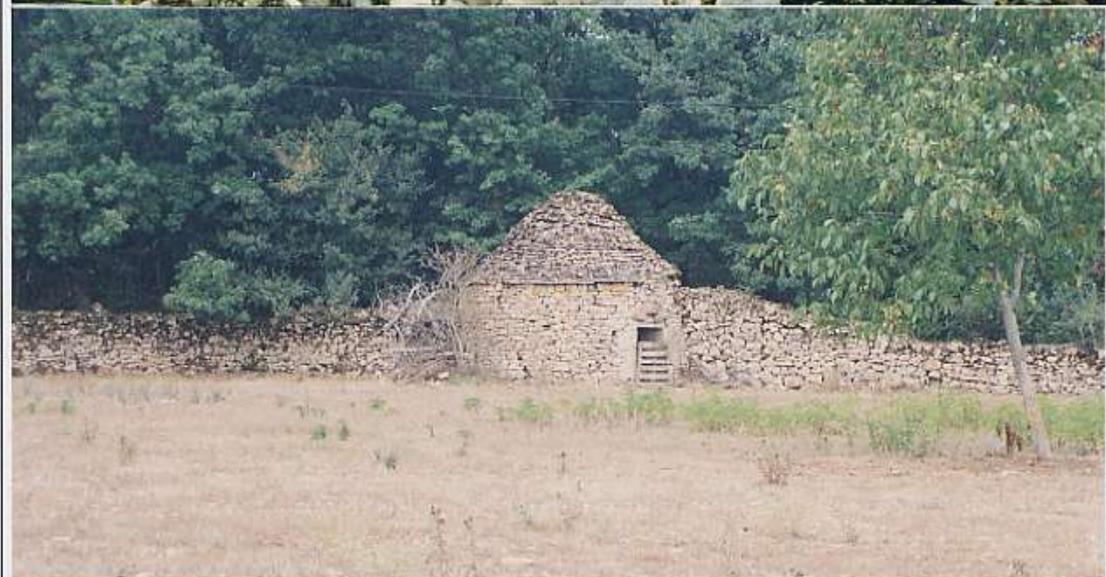
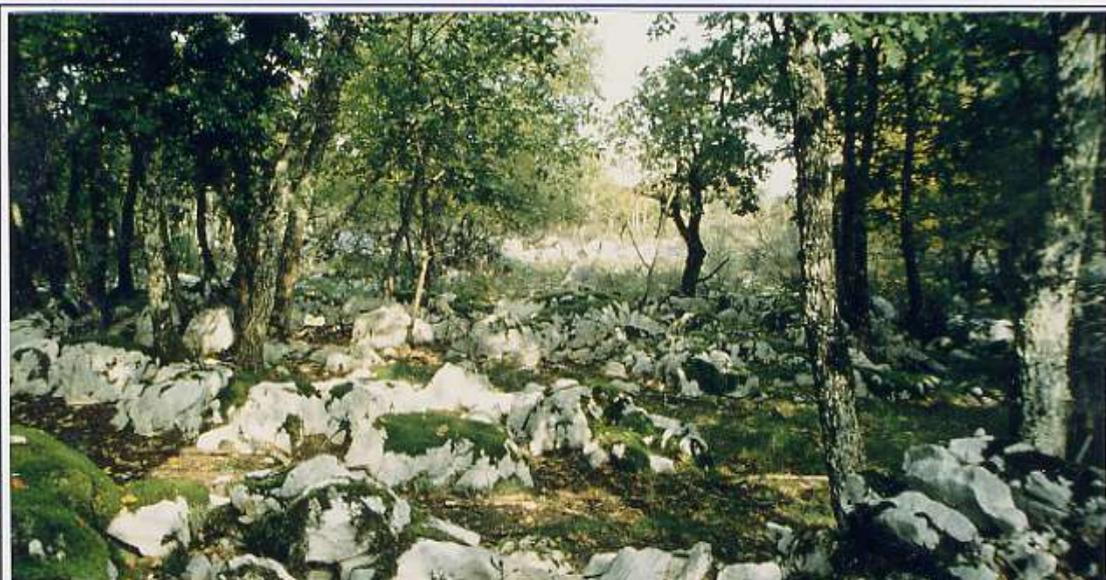
On peut ajouter la même remarque que pour les murets : les cabanes sont un révélateur de la géologie locale. Leur forme est souvent partiellement commandée par la nature des pierres du terrain sur lequel elles se trouvent.

• **des formes végétales spécifiques** : pelouses sèches, truffières, noyers

Certaines pratiques agricoles engendrent des motifs paysagers spécifiques

- la pelouse sèche liée à l'élevage extensif : l'une des images dominantes de la couverture végétale.





- les vergers de chênes des truffières localement répartis
- le noyer ou la noyeraie également localement répartis.

• **une architecture vernaculaire de tradition quercynoise**

Une architecture pittoresque apporte du caractère à ces paysages tout en nuances : pigeonniers-tourelles accolés à la maison, bolets et génoises sont les attributs de la maison quercynoise. D'autres éléments tels que les encadrements d'ouverture monolithes font localement partie du vocabulaire des constructions. L'évolution des couvertures qui ont remplacé au 19^{ème} siècle le chaume et la lauze de calcaire a favorisé une déclinaison de l'architecture du Nord au Sud utilisant successivement l'ardoise, la tuile plate et la tuile canal. Le pan coupé est fréquent et la tuile mécanique largement répandue.

Dans les secteurs enrichis au 19^{ème} siècle par le négoce, l'élevage, la truffe et l'exploitation des phosphates, les maisons s'embourgeoient. Cette promotion sociale se traduit par des toitures à quatre pans, un ordonnancement de la façade autour d'une porte classique, des balcons à l'étage dans les bourgs et des grilles soutenues par des piliers en pierre à l'entrée des grosses fermes.

• **les coudercs ou caussanels**

Le couderc est un espace herbeux, communal ou territoire appartenant en commun aux habitants, autour duquel s'est organisé le bâti. Il est délimité par les murets qui privatisent l'espace. Les clôtures sont rythmées par les pignons de granges incorporés dans les murets et par les échancrures des portails des maisons qui sont situées généralement en retrait dans l'enclos. Le rôle communautaire de la place est matérialisé par la présence d'un puits ou d'un lac...

L'originalité de ces espaces ruraux disparaît aujourd'hui sous les équipements divers qui grèvent l'espace public : route, réseaux aériens, parkings, bacs à fleurs, containers divers, etc...

• **les mas et les villages en bordure de doline**

Certains mas ou villages sont disposés de façon caractéristique à l'articulation des terres profondes d'un cloup ou d'une doline et des terres plus maigres des landes. Ils forment une ponctuation entre ces deux éléments ou bien ceinturent partiellement le cloup.

• **les villages sur pech**

Certains villages coiffent des pechs et dominant le paysage. Le clocher achève de donner de l'élancement à l'ensemble tandis que le glacis de jardins et de champs compartimentés donne une assise au village.

• **les lacs de Saint-Namphaise**

Ce sont de petits lacs alimentés par une source ou les eaux de ruissellement. La dalle est naturellement ou artificiellement creusée, colmatée et confortée sur trois cotés par des maçonneries en pierre sèche. Sur le dernier coté une plage est aménagée sur la dalle calcaire pour l'accès des animaux. Des bassins ou des puits sont ménagés en amont pour la consommation humaine. Des dalles inclinées servent parfois de lavoirs sommaires.

Le fonctionnement hydraulique de ces lacs a été souvent perturbé par l'abandon. Ces pièces d'eau, qui font figure de miracle de la nature dans ce territoire perméable, sont aujourd'hui reconquises par une faune et une flore aquatique qui ne manquent pas d'intérêt et complètent l'inventaire des biotopes caussenards.

Le XXème siècle

• la déprise agricole et ses conséquences

La monoculture s'est heurtée au relief. L'agriculture moderne a inégalement "pris". Elle laisse de larges secteurs à l'abandon. Les boisements occupent d'une façon générale 39 % du territoire et plus de 60% dans certains secteurs.

D'autres secteurs sont au contraire radicalement transformés. Les murets y sont repoussés et les lapiaz y sont broyés.

L'effet conjugué de la désertification et de la mécanisation a amorcé une transformation radicale des paysages avec un cortège de conséquences :

- abandon des terres les plus karstifiées, impropres à la mécanisation (avec présence de cloups, de lapiaz, de combes trop étroites)
- abandon de l'élevage extensif et régression des pelouses sèches
- abandon du petit patrimoine spécifique (murets, caselles)
- fermeture physique et visuelle des paysages
- risques d'incendie
- développement d'une nouvelle activité : la chasse clôturée.

• les actions de type agricole

L'inquiétude devant la fermeture des paysages et la perspective d'une disparition quasi totale des agriculteurs dans certaines communes ont suscité des actions d'entretien de l'espace par réouverture du milieu et entretien par élevage extensif de type ovin

- OGAF pare-feu LotCélé -action CITE du PNR
- Opérations Locales des cantons Limogne-Lalbenque et du Causse Central

• les actions sur le patrimoine bâti

L'abandon du petit patrimoine et la reconversion des fermes en résidences ont suscité des actions de sensibilisation et d'aide au maintien du patrimoine bâti, par exemple :

- OPAH
- fonds Denieul
- gîtes ruraux
- gîtes de caractère
- fermes patrimoine

Ces actions ponctuelles n'empêchent pas le processus de dégradation d'une grande partie du petit patrimoine qui demeure sans fonction et l'érosion du patrimoine vernaculaire au cours des restaurations.

Ces mesures ne sont pas exclusivement réservées à l'entité des plateaux caussenards. Elles touchent l'ensemble du département.

Aspects paysagers

La forte mutation du paysage au cours des dernières décennies oblige à décrire ou imaginer les paysages du 19ème siècle pour comprendre ceux d'aujourd'hui.

Hier

- **l'espace et le minéral**

Le causse raconté est un causse mythique où l'espace joue un rôle prépondérant. L'ouverture du paysage, les faibles amplitudes du relief, les étendues rases des pelouses sèches, l'espace dilaté des coudercs contribuaient à donner cette sensation.

Le minéral est la seconde composante emblématique des causse. Les lapiaz, les petites corniches calcaires, la présence des constructions en pierre sèche et notamment les murets et les toitures de lauzes participaient massivement à cette perception privilégiée du minéral.

- **une campagne jardinée**

Pas de grands espaces, ni de landes steppiques ponctuées de fermes-bastions comme sur les causse aveyronnais. La campagne lotoise exprime la petite et moyenne propriété avec son parcellaire morcelé et ses fermes de taille moyenne. Il s'agit là d'un paysage plus intimiste.

Les murets privatisent l'espace et lui donnent un air familial et accueillant

- **le rôle fédérateur des murets**

L'espace faiblement structuré par le relief avait reçu en surimpression la maille de murets qui dessine un paysage plus construit où les éléments disparates, combes, cloups et parties tabulaires étaient reliés par un même vocabulaire.

Les murets faisaient aussi la liaison entre l'espace agricole et les espaces bâtis : prolongement des murets dans les jardins, les coudercs, les villages ...

- **une ambiance méditerranéenne**

Bien que le climat soit doux et de type atlantique, les sols maigres et perméables des pelouses abritaient volontiers des plantes méditerranéennes dont la texture sèche favorisait une ambiance méridionale.

- **des éléments originaux et pittoresques**

Les cloups, le tracé fantaisiste des combes, les pigeonniers tourelles, l'architecture vernaculaire, les caselles, les lacs de saint-Namphaise, donnaient au paysage caractère et originalité.

Aujourd'hui

- **une mosaïque mouvante d'espaces à dominante boisée**

Aujourd'hui l'espace s'est refermé. Le végétal a pris le dessus, phagocytant les éléments minéraux et les constructions en pierre sèche. La maille de murets n'est plus visible pour ordonner un relief chaotique.

Le paysage est décomposé en de multiples vues qui s'assemblent de façon aléatoire : landes boisées ou pelouses sèches piquetées de genévriers, ancien parcellaire bordé de murets, cloups aux bords aplanis par les engins, parcelles cultivées et remembrées, parcelles résiduelles "timbre-poste", fragments de combes ouvertes par des cultures ou des prairies ou totalement effacées par les friches, semblant de haies bocagères qui ne sont en fait que les ronces et les arbustes recouvrant les murets.

Les mutations du paysage liées aux actions agricoles dessinent des îlots caractérisés par une réouverture du milieu et une restauration des pelouses sèches.

- **un paysage fermé et déstructuré**

Le paysage a perdu certains de ses attributs emblématiques : l'espace, la dominante minérale. Il a perdu aussi des éléments de caractère : le maillage de murets et leur rôle structurant. Sans le quadrillage des murets et sans la redondance des combes et des cloups, le rythme original du paysage est perdu.

- **quelques repères**

Certains secteurs sont plus homogènes et font figure de repères, notamment quand une occupation homogène est associée à un élément bien identifiable du relief tels les pechs dominants boisés, couverts de pelouses sèches ou coiffés d'un village.

- **l'importance des repères architecturaux et urbains**

Dans ce territoire en pleine mutation qui perd les caractères propres à son paysage agricole, l'architecture vernaculaire et les espaces urbains prennent une importance particulière. C'est là que survivent les caractères caussenards et notamment les murets.

Cette remarque donne toute son importance aux coudercs qui réunissent des éléments caractéristiques du paysage d'autrefois perdus dans le paysage agricole : l'espace, le minéral, les murets, les lacs...

Perceptions

- **les vues lointaines**

Les vues sont peu nombreuses et peu spectaculaires en dehors du premier palier du Massif Central que dessine le Ségala en arrière plan.

Ces vues proposent une étendue ondulante et moutonnante de boisements "mitée" par quelques parcelles "bocagères" et les ensembles bâtis. Certaines vues bénéficient encore d'un premier plan de paysage ouvert où l'architecture constitue le point fort.

- **les itinéraires routiers**

Ils offrent une vision fragmentée par les passages à travers bois. La lisière est associée bien souvent à une image de ruines donnée par les murets à demi écroulés ou d'espace fermé donnée par les clôtures de chasse et l'opacité des bois.

L'itinéraire passe en revue de façon éparse et dissociée les différents paysages agricoles. Le thème de la "clairière" fait son apparition. La perception de l'architecture quercynoise vernaculaire et monumentale se fait plus rare, masquée par les écrans. Les séquences des murets en bon état sont rares. La traversée des villages ressuscite un peu l'image du paysage quercynois.

- **les chemins de randonnée**

C'est la randonnée qui donne à voir ce qui est caché au regard de la route. L'espace arpenté et détaillé livre encore des richesses une à une. C'est une prise de contact avec les vestiges de la campagne caussenarde et avec sa richesse architecturale. L'importance de ce mode de perception donne toute sa valeur au volet

"randonnée" largement développé dans le département.

Différentes unités de paysages

• le causse de Martel

Les paysages du causse de Martel sont formés de micro-paysages où les creux ont plus d'importance que les hauteurs, d'ailleurs assez faibles. Les bois alternent avec les cultures en masse plus ou moins équivalentes. La tuile plate et la tuile mécanique, largement mêlées d'ardoise rapprochent les paysages de cette unité des paysages du pays de Brive. L'espace est relativement ouvert par une polyculture dont témoignent labours, prairies, noyeraies et truffières. Des barbelés et des bâtiments agricoles récents attestent une vie agricole encore active.

• le causse central

Il est réputé pour être l'archétype du paysage caussenard, le causse mythique. Il comprend deux sous unités séparées par les vallées de l'Ouyse et de l'Alzou, le causse de Mayrinhac-le-Francal et le causse de Gramat

• le causse de Mayrinhac-le-Francal

Il comprend trois parties nettement différenciées :

Un petit causse charmant situé entre Padirac et Loubressac, constitué de combes douces aux sols rouges avec des murets en pierre bordés de noyers. Sa situation entre Gramat, Saint-Céré et la vallée de la Dordogne en fait un itinéraire de charme fréquenté.

Un paysage fossilisé criblé de cloups, peu bâti et envahi par les bois entre Miers et Carennac.

Un plateau disséqué, ouvert par l'espace agricole vers Mayrinhac-le-Francal.

• le causse de Gramat

C'est un causse contrasté. La déprise agricole s'y est particulièrement développée. Dans quelques secteurs très localisés, au contraire, les grandes cultures et le remembrement ont modifié la trame parcellaire. Au milieu de cette mosaïque de paysages, certains secteurs sont plus saillants que d'autres et illustrent différents aspects des paysages et de leurs stades d'évolution. C'est aussi le secteur des grands pechs "repères".

Le secteur de Lunegarde, en situation dominante, se signale par ses paysages plus ouverts et son "bocage". Le pech de Lunegarde coiffé d'un village en constitue l'élément fort.

Le secteur de la Braunhie est un ancien territoire exploité, aujourd'hui fossilisé. Il est particulièrement riche en éléments d'intérêt karstique, ethnologique, faunistique et floristique et fait l'objet d'un projet de plan de gestion dans le cadre de la politique E.N.S.

Le secteur d'Espédaillac : c'est le secteur le plus représentatif en matière de murets et de couderc.

Le secteur de Blars : il fait une large part aux landes boisées, un peu repoussées par l'OGAF pare-feu "Lot-Célé". Les villages siègent au milieu d'îlots ouverts par l'agriculture. Ce secteur se singularise par les pechs boisés qui dominent le long de la route Cahors-Figeac.

Le secteur d'Artix : il annonce la *cause* marneux à l'Ouest. Le paysage est plus bocager et l'espace plus ouvert. Les travers boisés diminuent au profit de larges surfaces agricoles. Les villages et hameaux sont installés sur des positions dominantes.

• le *cause* de Saint-Chels

Entre le Lot et le Célé, le *cause* de Saint-Chels s'étend jusqu'à Bédrier. Cette interfluve, dont le socle est principalement constitué de calcaire karstifié du Jurassique moyen-supérieur est lacérée de failles. Cette fragmentation du substrat se traduit par une mosaïque de micro-paysages dans des états plus ou moins avancés de déprise agricole.

Des séquences de paysages plus marquées se détachent de l'ensemble ; le paysage dominant des pelouses sèches du Pech Laglaire à Gréalou, semé de dolmens, les enclaves de bocage liées à la présence d'argiles et de marnes, les dolines bien agencées du secteur de Nougayrac.

Un phénomène de combes suspendues au dessus du Lot et du Célé donne des paysages originaux de longues dépressions ouvertes sur les vues lointaines dégagées par les failles des grandes vallées.

• le *cause* de Limogne

Le *cause* de Limogne proprement dit est plus homogène. Le relief est constitué d'un plateau progressivement et doucement entaillé par le réseau de combes affluent vers le Lot ou se dirigeant vers le Quercy Blanc. Ce plateau est massivement boisé avec cependant de larges îlots ouverts autour des villages situés à distances régulières les uns des autres. Une auréole de jardins et de champs compartimentés par des murets s'étend autour du village.

La silhouette des églises du 19^{ème} siècle, la masse imposante et insolite du couvent de Vaylats et la forte présence d'une architecture bourgeoise dans les bourgs et même dans les fermes trahit l'enrichissement lié à la truffe et aux phosphatières au siècle dernier.

Le village d'Escamps offre un paysage typique de village aménagé autour d'une doline. Le bâti orienté est réparti au bord de la doline, le centre est occupé par les jardins et les points d'eau, lacs, citernes, puits.

Les lacs avec leurs lavoirs-papillon, sont nombreux et font aussi partie de la caractéristique des villages et de leurs environs.

Au nord le paysage dégage des vues sur l'échancrure de la vallée du Lot.

Les effets de l'Opération Locale se font aujourd'hui sentir : des landes boisées retrouvent une transparence et la pelouse sèche refait son apparition.

• la poche de Berganty

Ce secteur est une enclave de sables, de grès et de calcaire. Le relief est chahuté par des cloups et des cirques. Les formes s'arrondissent. L'échelle du paysage est très petite. Ce sont des paysages de bois et de polyculture hauts en couleur avec des sols et des constructions rouges, des murs chinés à cause de la diversité des pierres et d'insolites chaos de grès au milieu des châtaigneraies.

• le *cause* de Beauregard

C'est un paysage de transition entre *Causse*s et Limargues, avec des terres plus épaisses, plus hautes en couleurs, ocres et ocres rouges, des murets doublés de grands chênes qui annoncent les terreforts, tout proches, une maille parcellaire relativement petite et des paysages encore ouverts par l'agriculture qui

permettent la perception du bâti.

Le maintien de l'agriculture favorise la perception du bâti.

Les plateaux

EVALUATION

- **des paysages d'intérêt vernaculaire**

Pas de grande mise en scène épique de châteaux sur des reliefs majeurs comme dans les grandes vallées. Les plateaux caussenards ne sont pas dépourvus d'architecture monumentale. Sa mise en scène est moins spectaculaire. Elle reste visible en milieu urbain et se fait plus discrète dans les campagnes où les masses boisées font écran à sa perception.

Les valeurs emblématiques sont d'ordre vernaculaire : architecture rurale, murets, cazelles, pelouse sèche.

- **des paysages mythiques**

Les murets et les caselles font la différence avec la châtaigneraie de la Bouriane, les vallons molassiques du Quercy Blanc et le bocage des Limargues. Ce sont précisément ces éléments qui sont touchés par les mutations du paysage agricole et qui disparaissent.

Malgré tout, le mythe des causses résiste s'appuyant sur la mémoire d'un paysage agricole aujourd'hui partiellement disparu ou fossilisé, sur l'originalité de ses éléments karstiques et sur son architecture vernaculaire.

- **les paysages souterrains**

La minéralité qui est un peu effacée en surface à cause de la déprise agricole, s'est déplacée dans les paysages souterrains des cavités aujourd'hui à nouveau fréquentées. Ils appartiennent désormais à l'image des causses qu'elle soit rêvée ou vécue réellement à travers la visite des grottes ou la pratique de la spéléologie.

Les plateaux

EVOLUTION

• paysage agricole

• la disparition d'un paysage agricole caussenard

Celui du 19^{ème} siècle avec ses combes et ses cloups cultivés et sa maille de murets.

• les nouveaux paysages agricoles

Les récentes actions agricoles de réouverture de milieux ont engendré de nouveaux paysages :

- OGAF pare-feu Lot/Célé : longues prairies remembrées et pelouses parsemées de chênes
- Opérations Locales et opération LIFE : îlots de défrichement, restitution des transparences, réapparition des pelouses sèches, remise au jour de murets et de cabanes, réouverture de quelques combes et de quelques cloups.

Ces interventions se font de façon ponctuelle selon les opportunités et continuent de produire un paysage-mosaïque par îlot.

La remise au jour des murets et des cazelles a l'intérêt de ressusciter l'intérêt pour le petit bâti mais laisse sans réponse la question de leur devenir.

• l'apparition de consensus

Ces actions agricoles ont été l'occasion d'un partenariat sur le paysage et ont permis de dégager des consensus :

- la restauration des pelouses sèches
- le respect de murets et des cazelles même si leur érosion définitive à moyen terme paraît souvent inéluctable.
- la nécessité de conserver quelques témoignages de cloups exploités.

• l'absence d'un projet global

Il manque un consensus plus large sur l'aspect général du paysage agricole et de sa relation avec le paysage bâti et celui des réseaux. Le PNR peut être précisément le siège de cette concertation et de la nécessaire coordination des actions agricoles avec les actions menées par les collectivités...

paysage bâti

• l'érosion de l'architecture quercynoise et caussenarde

Deux facteurs favorisent cette érosion :

- l'abandon : écroulement, seuil de non-retour à une forme originelle
- les restaurations : disparition d'éléments de caractère, raidissement des toitures, extensions ou percements disgracieux, pertes des patines etc ...

Cette érosion est irréversible et se poursuit inéluctablement. Elle implique à moyen terme le remplacement des valeurs perdues en trop grande quantité par d'autres valeurs.

• **la prise en compte d'éléments spécifiques**

Les coudercs, les cloups, les lacs de Saint-Namphaise commencent à être reconnus et pris en compte dans les diverses actions d'aménagement ou de gestion des espaces agricoles ou naturels. Mais la connaissance des ces éléments demeure pour le moment superficielle et ne permet d'en maîtriser totalement la gestion.

• **une architecture quercynoise et caussenarde sans successeur**

Il n'y a pour le moment pas de modèle d'architecture contemporaine susceptible de prendre la relève, c'est à dire :

- d'avoir une qualité équivalente
- d'établir une complicité avec l'héritage caussenard
- de s'implanter massivement sur le territoire pour prolonger la notion d'identité

Les plateaux

ENJEUX

1 - le plateau caussenard : le paysage identitaire du département

Les plateaux caussenards constituent la toile de fond dans laquelle se dessinent les motifs des grandes vallées emblématiques dont il sera question dans le chapitre suivant. Les vestiges du paysage vernaculaire dont on trouve le prolongement sur les plateaux du Quercy Blanc et dans les parties calcaires de la Bouriane et du Limargue constituent l'archétype des paysages quercynois et couvrent plus de 50% du territoire. Ils fondent la personnalité du département. Ils sont le miroir dans lequel la population locale se reconnaît et le signe qui permet au visiteur d'identifier le territoire.

2 - le maintien de ces signes d'identification visuelle.

Les signes d'identification du territoire appartiennent à trois catégories :

les éléments naturels :

- les pechs et les combes
- les igues, les gouffres, les milieux souterrains
- les cloups et les dolines
- les sols de lapiaz .
- le chêne pubescent, l'érable de Montpellier
- la floraison des cornouillers
- les pelouses sèches, les genévriers
- la floraison des orchidées

les éléments bâtis

- les dolmens
- l'échelle petite et moyenne du bâti et du parcellaire
- les coudercs
- l'implantation en bordure de doline
- les toitures en lauzes de calcaire
- les toitures à pans coupés
- les granges à rampes
- le maillage des murets
- les caselles
- les appareils en pierres monolithes
- les lacs de Saint-Namphaise sur le causse central
- les lacs et les lavoirs-papillons sur le causse de Limogne.

les éléments agricoles

- les cloups cultivés
- les combes cultivées
- la maille de murets
- les noyers
- les truffières
- les pelouses sèches

3 - le maintien d'une ouverture paysagère

Le maintien d'une ouverture visuelle est nécessaire:

- pour continuer de percevoir ces signes d'identification ou bien les tirer de l'oubli auquel la friche les condamne.
- pour maintenir des repères et percevoir la vie en alternance avec les séquences de paysages fossiles.
- pour que soient tenues les promesses de paysages, donc d'horizons, faites aux visiteurs.

Cette ouverture visuelle est assujettie au maintien de l'agriculture.

Est nécessaire aussi le maintien d'une ouverture physique:

- pour que soit préservée la pénétration intime par les chemins qui est un mode privilégié d'approche des caractères caussenards.
- pour que soit maintenue la tradition d'un pays convivial, démentie actuellement par la démultiplication des clôtures de chasse aux relents de mirador.

4 - la résolution d'une problématique de conservation massive

Le caractère "populaire" de la campagne lotoise s'exprime par un petit patrimoine omniprésent où l'accumulation joue un rôle essentiel. Cela pose le problème de sa conservation.

On peut imaginer une conservation par échantillons prise en charge par la collectivité, après évaluation des éléments les plus représentatifs et les plus originaux. Cela suppose la mise au point, au préalable d'une méthodologie d'inventaire, de sélection et de gestion.

Mais on peut aussi élargir les perspectives de conservation par une sensibilisation large de la population. Des réflexes de conservation ou de restauration des murets et de caselles ont commencé chez certains propriétaires pour leurs propres fermes, résidences ou gîtes.

5 - le reconversion d'un paysage agricole

Le modèle de paysage ouvert n'est plus. La maille de murets qui structurait le paysage a disparu ou s'achemine vers une érosion inéluctable sauf cas de consolidation ou de restitutions ponctuelles.

L'espace agricole est une mosaïque de masses boisées, d'ilots ouverts, d'ilôts de défrichements et de parcours à moutons dans des parcelles fossiles.

Il est nécessaire de poser la question de l'adéquation des surfaces agricoles avec les éléments physiques du relief qui font son originalité : combes, cloups, dolines (projets agricoles spécifiques, matériel adapté ?...)

6 - la recherche d'éléments fédérateurs

La perte des mailles de murets qui fédéraient les différents reliefs et reliaient l'urbain et le rural, la perte des vis à vis qui établissaient des liens visuels entre les parties habitées du paysage, créent un sentiment de paysage disloqué.

Il est nécessaire de reinventer d'autres éléments fédérateurs.

Les itinéraires routiers qui souffrent particulièrement d'une vision fermée et fragmentée et d'une image de ruines pourraient devenir le support d'une telle recherche :

- raccordement au paysage rural
- mise en valeur des éléments redondants : cloups, combes, pechs, murets, cazelles

- restitution de la perception des espaces habités
- lien entre espace rural et espace urbain notamment dans la traversée des coudercs.

7 - l'importance de l'architecture vernaculaire

La perte de paysage agricole emblématique donne encore plus de poids à ce qui reste : l'architecture vernaculaire, seul témoin encore en usage, de ce moment privilégié du paysage caussenard que fut le XIX^{ème} siècle.

8 - la préservation des coudercs

Élément "rurbain" typique des causses et encore porteur des anciennes valeurs telles que l'espace, les murets, la minéralité, les pelouses sèches, le couderc constitue l'un des éléments essentiels à préserver et pour lequel il serait souhaitable de définir des principes de gestion.

9 - la recherche d'une architecture contemporaine d'accompagnement

L'érosion inéluctable du patrimoine bâti au cours de chaque campagne de travaux et la dévaluation paysagère provoquée par les constructions banalisées nécessitent d'orienter la réflexion sur la possibilité d'élaborer une architecture contemporaine d'accompagnement qui puisse revitaliser l'image de l'entité caussenarde en prenant appui sur un héritage naturel et culturel exceptionnel.

LES GRANDES VALLEES

Les grandes vallées

IDENTIFICATION

Délimitation

- vallée de la Dordogne, de Saint-Denis-Les-Martel à la limite occidentale du département
- vallée du Célé, de Corn au confluent avec le Lot
- vallée du Lot, de Saint-Pierre-Toirac à la limite occidentale du département.

Toutes ces vallées ont des reliefs importants, une structure paysagère reposant sur le même principe d'étagement et une forte présence humaine qui les distinguent des vallées secondaires.

Caractères naturels

• Géomorphologie (*Annexe A 1*)

Les vallées, d'un dénivelé moyen de 150 m., sont taillées dans les calcaires du Jurassique moyen et supérieur. Sur la partie orientale, c'est à dire dans la vallée de la Dordogne, la vallée du Célé, et la moyenne vallée du Lot, les calcaires karstifiés engendrent des reliefs francs. A l'ouest, les Downs de Cahors donnent des échines courtes, étroites et arrondies coupées de manière franche par les méandres. Dans la Basse Vallée du Lot, les calcaires marneux adoucissent les versants.

La formation de méandres entraîne des profils dissymétriques : cirques de falaises alternant avec des collines adoucies par les dépôts, au pied desquelles reposent des terrasses d'alluvions. Il s'ensuit un étagement net qui sera renforcé par les différents types d'occupation humaine.

La largeur du fond de vallée et des terrasses et la séquence prise en compte, sont déterminantes dans le caractère de chaque vallée : proximité des falaises, modes d'occupation du sol... Les étranglements entre les méandres déterminent des fonds de vallées en forme de "croissants". Les terrasses ont concentriquement la même forme. Les versants sont fréquemment entaillés par des vallons ou des combes latérales. Le relief est complexe avec des éléments caractéristiques redondants.

• Hydrographie (*Annexe A2*)

La rivière de la Dordogne coule rapidement et continue activement d'éroder les berges, de se déplacer et d'engendrer des bras morts, les couasnes. Les cours d'eau du Lot et du Célé sont plus lents.

Les vallées reçoivent sous des porches ou dans des vasques, les résurgences des ruisseaux "perdus" dans les labyrinthes des réseaux souterrains au contact des Limargues.

• Végétation (*Annexe B3*)

Les milieux sont diversifiés selon les étages : milieux aquatiques des rivières, boisements alluviaux de la ripisylve, prairies humides et marécages des fonds de vallées, pelouses sèches des milieux rupestres, végétation spontanée des versants. Cette dernière est contrastée selon l'exposition : pelouses sèches et flore méditerranéenne de la série du chêne pubescent et du chêne vert sur les versants bien exposés,

chênaies et charmaies fraîches à tendances sub-montagnardes sur les versants orientés au nord.

La Dordogne avec ses eaux plus vives offre des biotopes plus riches : poissons migrateurs, frayères des bras morts, boisements alluviaux plus riches, prairies humides et marécages plus nombreux...

Les falaises sont animées par le vol des grands rapaces.

Occupations humaines

- **les abris sous roches et les grottes ornées** (*Annexe A3*)

De nombreux abris sous roches témoignent d'une occupation spécifique au paléolithique supérieur. La carte des grottes ornées montre une concentration au confluent du Lot et du Célé qui possède 50% des grottes ornées du département, dont les grottes de Pech Merle.

- **les oppidums et les aqueducs**

L'empreinte gallo-romaine perceptible par le promeneur se réduit à des traces d'oppidum sur les éperons majeurs (parfois recouverts par les fortifications médiévales) et aux vestiges de l'aqueduc de Vers à Cahors le long de la vallée du Lot.

L'époque médiévale

- **l'architecture épique**

C'est la période féodale qui marque le plus les sites des grandes vallées avec son architecture épique de forts, de châteaux, de tours, d'églises et de castrums perchés sur des "roques", érigés au raz de l'à-pic ou de tours de guets flanquées sur les parois rupestres, les "Châteaux des Anglais".

- **les ponts, les moulins, la batellerie et les monastères**

En dehors du spectaculaire pont Valentré, de nombreux vestiges de moulins, de gué ou de ponts illustrent le patrimoine lié à l'eau au Moyen Age. Des ouvrages de la batellerie il reste peu de traces sinon l'emplacement des ports devenus des bourgs tranquilles, les chapelles des mariniers et la mémoire des gabarres chargées de vin, de blé, d'huile de noix, de truffes et de toiles, en partance pour Bordeaux. Pour la Dordogne la batellerie s'arrêtait à hauteur de Meyronne ; au delà, c'était le domaine du flottage.

Les monastères ont été relégués dans la plus petite de ces trois vallées, la vallée du Célé à Sainte-Eulalie et Marcilhac.

L'héritage du XIX^{ème} siècle

- **le paysage agricole**

Après les vicissitudes des guerres, la vie va peu à peu se redéployer dans les vallées aboutissant au 19^{ème} siècle, sous la pression démographique, à un paysage largement jardiné qui constitue encore en partie le paysage d'aujourd'hui. On y produisait des noix, des céréales, puis plus particulièrement de l'orge, du maïs et du tabac. Cette dernière culture a suscité une architecture de grands séchoirs en bois.

La viticulture se déployait autrefois sur les coteaux bien exposés et quelques terrasses. Peu à peu le

vignoble se réfugie dans la Basse Vallée du Lot et abandonne les coteaux. La restructuration de sa diffusion par étapes successives s'opérera lentement jusqu'au classement AOC en 1971. La friche puis les bois vont relayer la vigne sur les coteaux.

• **la navigation et les ouvrages d'art**

La navigabilité sur le Lot fut durant longtemps une grande affaire : sous Colbert une première mise en place de digues et d'écluses jusqu'à Mercuès pour relier le Quercy aux grands comptoirs restera sans suite après les dommages occasionnés par les crues. La mise en navigabilité achevée sous la Monarchie de Juillet, en 1853, doit relier le bassin minier de Decazeville au port de Bordeaux : écluses, maisons d'éclusiers ponctuent les rives tandis que des tunnels de dérivation évitent les secteurs difficiles. La navigation est rapidement concurrencée par la voie ferrée Libos-Capdenac en 1886.

Les routes feront aussi partie des préoccupations pressantes du 19^{ème} et du 20^{ème} siècles marquant le paysage avec de grands ouvrages d'art : ponts, routes en corniches, routes en bordure de terrasses, dérochements et tunnels.

Transformations modernes

• **les micro-centrales**

Délaissé par la navigation, le Lot sera déclassé en 1926 et les chutes converties en électricité par la mise en place de micro-centrales.

• **les remembrements**

Après la guerre, la mise en place d'une agriculture moderne s'appuyant sur une population en déclin se traduit par des remembrements qui effacent le parcellaire en lanières dans certains secteurs.

• **les activités touristiques**

La vallée de la Dordogne avec ses châteaux et ses panoramas prolonge la découverte du Périgord, de Rocamadour et de Padirac. Saint-Cirq-Lapopie lancé par André Breton et les grottes de Pech Merle montreront le chemin des vallées du Lot et du Célé.

Le passage d'un tourisme élitaire à un tourisme de masse produit ses effets dans le même ordre en commençant par marquer les paysages de la vallée de la Dordogne : parallèlement à la restauration des gîtes, on constate une multiplication des campings en bordure de rivière, des plages pour la location de canoës, des habitations légères de loisirs, des structures d'hébergement ou de restauration rapide construites sommairement. Ce phénomène est beaucoup moins important dans les vallées du Lot et du Célé.

La vallée du Célé connaît elle aussi un développement des activités de canoë. Le caractère privé de la rivière limite les plages, les chemins et les accès. Il suscite par contre des conflits d'usages opposant touristes, agriculteurs et pêcheurs.

Sur la rivière du Lot, la navigation de plaisance est mise en place en 1990 en s'appuyant sur les ouvrages existants.

• **les enrochements de la Dordogne**

Sur les rives de la Dordogne, à la demande des agriculteurs et des propriétaires fonciers, la collectivité





exécute des travaux d'enrochements pour parer aux effets de l'érosion des rives.

Aspects paysagers

• **L'étagement des paysages**

L'étagement est l'un des éléments essentiels des paysages des vallées. Chaque étage du paysage possède ses caractères propres :

- la rivière est ourlée d'un double cordon d'arbres développé symétriquement depuis l'abandon de la batellerie. Moulins et ponts en forment les constructions spécifiques, augmentées des écluses, des maisons d'éclusiers et des tunnels de dérivation, des ponts SNCF, des micro-centrales sur la rivière du Lot.

- le fond de vallée est essentiellement agricole avec un parcellaire en lanières étiré entre la route et la rivière. Les rares bâtiments traditionnels sont des tuileries, des petites granettes et des séchoirs à tabac. De nouvelles constructions souvent volumineuses et disparates ou des aménagements consommateurs d'espace se sont installés récemment dans le fond de vallée : structures d'hébergements et de loisirs liées à l'eau, hangars agricoles, serres, bâtiments artisanaux, bâtiment commerciaux, salles des fêtes, terrains de sport...

- les terrasses sont habitées et cultivées. Elles sont délimitées par un travers boisé et leur contour est généralement souligné par le tracé des routes. Cultures, vignes et vergers s'inscrivent dans un parcellaire plus carré.

- les versants sont sauvages et disséqués par les affluents. Le manteau de végétation se présente sous forme de feuillus épais sur l'ubac et de garrigue plus sèche, plus clairsemée et plus minérale sur l'adret. L'éclat des grandes parois rupestres ou des roches singulières interrompt la couverture végétale assombrie localement par les massifs de résineux. Quelques falaises sont occupées par des villages qui trouvent leur origine au Moyen âge dans la construction d'une fortification.

• **le rythme des paysages**

La répétition des boucles sur de longues séquences, à la fois identiques dans leur composition générale et jamais tout à fait pareilles dans le détail, confère au paysage sa force et sa valeur de sous-entité.

• **la monumentalité des parois rupestres**

Divers éléments concourent à la fascination exercée par les falaises :

- le vertige des grandes parois
- la singularité des formes : falaises en encorbellement, cirques, éperons et rocs...
- la confrontation à l'échelle géologique du temps : coupe sur le patient empilement des couches, ondulations imprimées par les puissants mouvements tectoniques, saignées horizontales creusées par les grandes vagues d'érosion
- le mystère des cavités, la présence inquiétante des grands rapaces, la nudité et la stérilité apparente des parois.

• **l'architecture épique**

Les implantations féodales de châteaux et de castrums évoquent un moment privilégié d'association entre une architecture inspirée et les reliefs majeurs du paysage, avec un savoir-faire jamais égalé :

- forts, tours et châteaux construits à l'extrême bord de l'à-pic, épousant les aspérités du relief et faisant corps avec la roche comme un prolongement humain de l'édifice géologique,
- villages et forteresses ceinturant le rocher dans les mêmes conditions,
- implantation stratégique et mise en scène efficace du pouvoir s'adressant au regard lointain et témoignant d'une connaissance du fonctionnement des perceptions sur le territoire.

• **l'occupation hiérarchique des crêtes**

Les crêtes sont occupées, soit stratégiquement en bordure par une implantation féodale, soit par des mas et des hameaux situés en retrait.

• **le pittoresque des constructions semi-troglodythiques**

Les constructions semi-troglodythiques, châteaux, "châteaux des Anglais", églises, bourgs, hameaux, maisons, grangettes qui sont perchées ou flanquées sur les falaises forment un thème pittoresque qui caractérise les grandes vallées.

• **le noyer**

Son rôle nourricier d'autrefois et ses caractères plastiques dans le paysage d'aujourd'hui en font un arbre emblématique: port élégant en demi-boule dentelée, légèrement incliné, frondaison aérienne à feuilles larges, ombre légère et chaleureuse qui apporte une note luxuriante, tronc couleur du calcaire, blanc-argenté pour les jeunes arbres qui vire au gris-patiné avec l'âge.

Perceptions

• **les panoramas**

Les panoramas ont fait, avec les châteaux, la renommée des grandes vallées. Les perceptions sont spectaculaires. La lecture est immédiate à cause des reliefs francs et de l'étagement. L'aspect sculptural des cévennes et des cirques de falaises prend ici toute son importance.

Les effets de lumière sont intéressants. Le fond de vallée agricole encadré par les parois sombres des versants prend une teinte lumineuse par contraste. L'éclat minéral des parois rocheuses anime les versants.

Les routes étant en retrait des crêtes sur les plateaux, ces vues appartiennent aux chemins de randonnées, aux routes en corniches qui descendent dans la vallées et aux villages perchés.

• **les routes et chemins en corniches et dans les travers**

Ces séquences ménagent de spectaculaires découvertes en surplomb. Les vues sont progressives. Elles permettent d'apprécier sous différentes faces les effets du bâti dans le paysage. Cependant les passages à travers bois sont fréquents et s'allongent au détriment des séquences de vues sur les vallées. Les passages à travers les résineux créent des séquences encore plus opaques et en rupture avec la tonalité générale des paysages.

• **les itinéraires de vallées**

Le phénomène de boucle induit des perceptions par séquences bien distinctes qui plongent le spectateur dans des demi-cuvettes cadrées par la masse sombre des versants. La rencontre avec la rivière est rare. Cependant son contact par intermittence, la perception de la ripisylve et la répétition des séquences donnent un sentiment de paysage linéaire.

Une impression de luxuriance se dégage de la présence des arbres : noyers et différentes espèces composant la ripisylve.

Les villages et hameaux des vallées sont appréhendés de loin par les fronts de villages ou les regroupement de toitures autour du clocher émergeant d'un bouquet d'arbres. Ils sont souvent annoncés par les alignements de platanes en bordure de route. Les façades qui se pressent le long de la route dans la traversée des bourgs rythment les séquences.

Des temps forts ponctuent le trajet : villages et châteaux perchés sur les "roques", cirques de falaises, brève séquence le long de la rivière, passage sous les parois rupestres taillées en encorbellement.

• **les itinéraires de rivière**

Les itinéraires de rivière proposent une promenade sauvage entre deux bandes boisées peuplées d'oiseaux. Les deux ripisylves font office de rideaux de scène. Elles voilent l'espace agricole avec cependant des jeux de transparences au travers de la végétation. Elles laissent dépasser les falaises et leurs constructions pittoresques. Elles s'ouvrent au passage des bourgs.

Dans l'axe de la rivière pointe au détour d'un méandre, le château ou la chapelle des marinières, juché sur son rocher. L'architecture des ponts, vue de face, y prend toute sa valeur.

• **les chemins le long des berges**

Les chemins de halage ont disparu. Les itinéraires le long de la rivière sont peu nombreux. L'absence d'entretien spécifique rend les perceptions sur la rivière difficiles. Les berges du Célé, privées, posent des problèmes d'accès.

Le cheminement le long de la rivière est à la fois concurrencé et stimulé par le canoë et la navigation. La promenade le long des berges est plus volontiers mise en valeur dans les espaces urbains et péri-urbains.

Différentes unités de paysage

• **La vallée de la Dordogne**

Le régime irrégulier de la rivière favorise le développement de zones humides. Elles forment au fond des boucles des milieux sauvages et boisés qui absorbent la rivière et ses îles, et les rendent inaccessibles et imperceptibles.

Du fait de l'ampleur des méandres, la perception des versants à partir des itinéraires de vallées est plus faible. Elle est gênée par la hauteur des terrasses et l'écran des bandes boisées le long de la rivière. La séquence de la terrasse, luxuriante et pittoresque avec ses noyers et son architecture, devient un paysage autonome.

En été les panoramas montrent les vues typiques des bancs de galets entre lesquels paraissent les minces fils d'eau.

• **La Moyenne vallée du Lot**

Les panoramas offrent des paysages particulièrement nets et bien réglés. Le milieu sauvage des berges se réduit à un double cordon de végétation qui souligne la rivière. Il est quelquefois épaissi par une peupleraie accolée aux berges.

L'espace agricole du fond des boucles vient buter sur la rivière et présente encore de nombreux cas de parcellaire rayonnant.

Les terrasses sont de tailles plus modestes. Leur contour est nettement dessiné par un petit travers boisé et souligné par le tracé de la route ou de la voie ferrée.

Les itinéraires de vallées donnent plus spécifiquement cette impression de cuvette. La proximité des versants les rend plus présents et crée une intimité avec les parois rupestres et les villages perchés.

La navigation et le chemin de fer ont ajouté leurs ouvrages d'art à ceux des routes et des franchissements, achevant de donner un caractère plus construit à la Moyenne Vallée du Lot.

• **Les Downs de Cahors**

Les Downs de Cahors se distinguent par leur relief d'échines étroites et arides. Elles ont été taillées en biseau par la rivière et présentent le long des berges un profil de sinusoides strié par l'empilement des

couches géologiques. C'est dans ce décor que se loge le méandre occupé par la vieille ville de Cahors, le spectaculaire Pont Valentré et la résurgence de la Chartreuse.

L'urbanisation artisanale et commerciale s'est entassée dans la combe du Bartassec et l'aval de la vallée. L'urbanisation résidentielle s'est concentrée sur les terrasses de Terre rouge et de Pradines puis s'est dispersée sur les crêtes des coteaux environnants.

En retrait de la rivière mais à proximité de la ville, des cabanes de vignes, souvent accompagnées d'un cyprès, témoignent du passé viticole. Les versants sont découpés par les bourrelets de cayrous qui rayonnent à partir des sommets. Les pentes sont zébrées par les traces de véhicules "tout-terrain" qui se sont appropriés ces espaces sauvages comme terrains de jeux. La chênaie gagne plus ou moins les versants sur l'ubac, concurrencée par les résineux.

Un pavillonnaire s'est développé dans le fond des petites combes environnantes où les bruits de la vie sont amplifiés par l'écho.

• **La Basse vallée du Lot**

On retrouve dans la Basse Vallée du Lot le même phénomène de dilatation que dans la vallée de la Dordogne. Les impressions diffèrent cependant à cause de l'aspect jardiné et ouvert dû à la présence massive de la vigne qui domine et parfois occupe totalement la boucle comme dans le cas de Parnac, Luzech et Anglars-Juillac. La ripisylve est réduite à un cordon de végétation luxuriante.

La distinction entre terrasses et fonds de vallée est atténuée par l'élément fédérateur de la vigne et le débordement du bâti sur les fonds de vallées.

Les versants, et notamment les grandes cévennes, sont très présents à cause de l'ouverture du paysage, même s'ils sont plus éloignés que dans la Moyenne Vallée du Lot.

• **La vallée du Célé**

La vallée du Célé est au contraire beaucoup plus resserrée. Le fond de vallée agricole en est réduit et les terrasses également. Le bâti se réfugie plus volontiers sur les ressauts du relief. L'architecture semi-troglodythique y est plus présente et donne à la vallée une tonalité pittoresque.

L'ambiance est plus sauvage. Les versants occupent une large part de l'espace. L'atmosphère est plus intimiste. Les châteaux et les villages sont à l'échelle de la vallée. Leur proximité est plus grande du fait du resserrement de l'espace. Celle des moulins, des résurgences également. Les itinéraires de la vallée manquent cependant de recul pour apprécier l'architecture perchée. Il faut prendre les routes transversales et les chemins de crêtes pour les percevoir confortablement.

Les paysages donnent de cette séquence une image volontiers attardée dans le temps : les extensions urbaines contemporaines y sont modestes. Les signes de modernité sont polarisés autour des villages importants et des espaces de loisirs : hébergements et plages de canoë.

Les grandes vallées

EVALUATION

- **des paysages spectaculaires**

L'aspect spectaculaire est donné par la monumentalité des reliefs des cévennes et de cirques de falaises, auquel s'ajoute le caractère pittoresque des méandres avec leurs emboîtements, qui rythment le paysage.

Sur ce relief déjà remarquable, le Moyen-âge a initié une aventure exceptionnelle dans l'histoire de l'aménagement du territoire, jouant avec les éléments majeurs du relief pour implanter une architecture monumentale et pittoresque de châteaux, d'églises, et de villages perchés.

- **des paysages équilibrés**

Les grandes vallées sont caractérisées par un équilibre entre espaces naturels, espaces habités et espaces agricoles. Cet équilibre est encore relativement stable.

Les grandes vallées

EVOLUTION

• paysage agricole

• la disparition du parcellaire rayonnant

Il est effacé par la monoculture. Le découpage des nouvelles parcelles s'inscrit rigidement et sans harmonie avec les courbes des méandres.

• les plantations des résineux

Elles semblent aujourd'hui ralenties sur l'ensemble des versants mais apparaissent encore comme une possibilité d'occupation du sol comme en témoigne les replantations du site incendié de la forêt domaniale de Monclar sur la commune de Cabrerets.

• la régression des noyers

Leur renouvellement en tant qu'arbre isolé ou alignement le long des routes n'est pas assuré.

• les blocs forestiers dans les vallées

L'abandon des terres se traduit par l'implantation de peupleraies dans les fonds de vallées. Dans les vallées étroites, Moyenne vallée du Lot et vallée du Célé, ces peupleraies interceptent les perspectives et font écran à certaines vues sur l'architecture pittoresque des versants.

• paysage bâti

• les mutations des fonds de vallées

Cet étage autrefois exclusivement agricole fait aujourd'hui l'objet d'une pression foncière et immobilière pour installer des bâtiments consommateurs d'espaces et liés aux réseaux, aux bourgs ou à la rivière : équipements de loisirs et de sports, salles des fêtes, constructions agricoles, artisanales et commerciales...

• une architecture qui tourne le dos à la rivière

Les usagers des itinéraires fluviaux ont pris en défaut certains bâtiments dont seules les façades qui donnaient sur la route avaient été soignées, laissant une façade sur rivière non terminée.

• des implantations en bordure des crêtes et sur les versants boisés

Attirés par les vues, les constructeurs tentent de rapprocher les pavillons du bord. Leur impact est décuplé par la silhouette bâtie qui se découpe sur fond de ciel. Les monumentales parois rupestres s'accommodent mal d'une architecture banalisée et dispersée.

• des sites perchés décollés de leur cadre naturel

Saint-Cirq-Lapopie, comme Rocamadour, illustrent ce problème de développement des équipements qui s'installent à proximité d'un site perché et forment une couronne banalisante qui décolle la cité de son cadre naturel parking, voies élargies, publicités, équipements...

• une architecture quercynoise sans successeur.

Même constat que pour les plateaux caussenards. Il n'y a pas d'architecture contemporaine à la hauteur du paysage légué, notamment dans les fonds de vallées et en bordure de rivière qui font l'objet de nouveaux types d'appropriation.

Les grandes vallées

ENJEUX

1 - les paysages emblématiques du département

A l'inverse des plateaux caussenards, les grandes vallées forment le motif sur la toile de fond avec des paysages naturels et bâtis monumentaux.

2 - les séquences d'entités plus vastes

Les séquences de vallées caussenardes s'inscrivent chacune dans le linéaire d'unités paysagères plus vastes, la rivière du Lot, de la Dordogne ou du Célé.

Ces séquences caussenardes sont caractérisées par une échelle propre. Pas de dilatation extrême qui atténue l'impact des versants comme en aval, mais pas non plus de resserrement excessif qui referme l'espace et tend à éliminer la présence humaine, comme dans les gorges en amont.

3 - les signes d'identification visuelle

les éléments naturels

- falaises, cirques de falaises
- boisements, landes boisées et pelouses sèches des versants
- station de Chêne vert des versants, buis
- milieux aquatiques
- ripisylves
- résurgences
- milieux humides

les éléments bâtis

- architecture épique
- villages et hameaux perchés
- constructions troglodytiques
- châteaux des anglais
- moulins
- ponts, gués
- ouvrages liés à la batellerie, ports, cales, perrés
- chapelles des marinières
- ouvrages liés aux pêcheries
- chemin de halage rupestre
- ouvrages liés à la navigation
- ouvrages liés au chemin de fer
- séchoirs à tabac

les éléments agricoles

- le vignoble (Basse Vallée du Lot)
- le parcellaire en lanière rayonnant
- les noyers

4 - le respect de l'étagement du paysage

La structure étagée est l'élément essentiel qui structure les grandes vallées. Il semble nécessaire de respecter cet étagement en redéfinissant les principes d'occupation de chaque étage, en fonction des nouveaux besoins.

5 - le respect de l'unité paysagère et de ses rythmes

Chacune des cinq entités paysagères a ses valeurs et ses atmosphères propres qui se répètent tout au long des boucles. Cette redondance des motifs naturels et culturels appelle un respect des spécificités lors des projets d'aménagement ou de gestion du territoire.

6 - un paysage des bords de l'eau à inventer

Les maisons des éclusiers et plus anciennement les moulins ouvraient la voie d'une architecture spécifique qui manque aujourd'hui notamment dans le domaine de l'architecture de loisir.

Le raccordement entre les abords végétaux du bâti, les alignements de noyers et la ripisylve mérite aussi une réflexion globale.

7 - un paysage des fonds de vallées à inventer

Les bâtiments volumineux implantés aujourd'hui dans les fonds de vallées, c'est à dire à un étage traditionnellement agricole, méritent une réflexion concernant leur insertion paysagère.

D'anciens principes peuvent être reconduits :

- la décroissance de la densité du bâti à partir de la terrasse vers la rivière (imposée par ailleurs par la délimitation des zones inondables)
- l'orientation du bâti et des alignements végétaux en fonction du rayonnement qui gérait autrefois le parcellaire.

Il serait bon que les blocs forestiers et notamment ceux des peupleraies fassent l'objet d'une étude d'impact paysager plus approfondie, séquence par séquence.

8 - la protection du cadre naturel de l'architecture perchée

Exceptionnelle et jamais reproduite, cette architecture mérite une protection et un maintien de son contact étroit avec la partie naturelle ou agricole du paysage qui lui sert d'écrin.

LES PETITES VALLÉES

Les petites vallées

IDENTIFICATION

Délimitation

Les combes et les petites et moyennes vallées sont localisées d'une façon générale sur la partie occidentale du causse central et la rive gauche de la rivière du Lot.

La structure étagée du paysage les distingue des plateaux. L'échelle du relief et la faible occupation humaine les différencient des grandes vallées.

Caractères naturels

• **Géomorphologie** (*voir annexe A1*)

Un réseau de vallées et de combes sèches dirigées vers le Lot, le Célé ou la Dordogne, parcourt à l'ouest les calcaires durs et les calcaires marneux du Jurassique. Leur dénivelé est d'environ 100 à 150 m. Chacune de ces vallées comporte un réseau d'affluents assez dense qui découpe les plateaux en interfluves étroites séparées par des combes sèches. Le même phénomène se produit tout le long de la rive gauche du Lot, en bordure du Causse de Limogne et au contact du Quercy Blanc.

Les vallées les plus importantes sont la vallée de l'Ouyse-Alzou, la combe de la Dame, les vallées du Vers et de la Sagne. Toutes ces vallées appartiennent au Causse Central.

On distingue également plusieurs ensembles :

- les Downs de Payrac,
- le bassin versant du Céou,
- le secteur de Montfaucon/Labastide-Murat aux croupes plus rondes,
- les vallons de Cours,
- les affluents de la rive gauche de la Basse Vallée du Lot,
- les affluents de la rive gauche de la Moyenne Vallée du Lot.

Sur les versants, l'émergence de la roche mère est variable. Elle va du simple rocher au canyon. La pente caillouteuse est aussi l'une des caractéristiques de certaines de ces vallées.

• **hydrographie** (*voir annexe A2*)

Les régimes hydrographiques sont variés

- ruisseaux aériens constants
- ruisseaux aériens constants alimentés par des résurgences
- ruisseaux aériens intermittents
- ruisseaux définitivement asséchés

De nombreuses résurgences débouchent dans les petites vallées.

Les régimes hydrographiques diminuent au fur et à mesure de l'évolution du phénomène karstique, surtout depuis qu'il n'y a plus de meuniers pour effectuer les colmatages. Le ruisseau de l'Alzou est l'illustration de cette déperdition.

• **végétation** (*voir annexe B3*) Les milieux naturels sont à la fois ceux des plateaux et ceux des vallées -

pelouses sèches des plateaux et pentes caillouteuses

-landes boisées sur les pentes : Chêne pubescent, Chêne vert en petites stations, charmaie, tillaie sur les pentes plus fraîches

-milieux humides, ripisylves et milieux aquatiques dans les fonds de vallées.

Occupation humaine

- **un cumul des modes d'occupation des plateaux et des vallées**

Les mas, les hameaux, les villages sont généralement situés au milieu des espaces agricoles des plateaux.

Les fonds de vallées sont d'abord agricoles avec ou sans bâtiments d'exploitation. C'est la présence de l'eau courant en surface qui attire l'implantation de moulins, de fermes et éventuellement de petits villages. Les combes sèches sont souvent peu habitées sauf en partie amont au moment où la combe esquisse son sillon dans le plateau.

Les parcelles de résineux sur les versants rappellent que l'homme est maître aussi de cet étage, même s'il l'abandonne souvent à la friche. L'énrésinement déborde quelquefois sur les fonds de vallées.

On trouve quelques vestiges d'oppidums et d'aqueducs. Mais c'est surtout la cité de Rocamadour qui forme l'empreinte humaine la plus spectaculaire. Elle constitue un mode d'implantation monumentale exceptionnel dans ces petites vallées.

Autour de Cahors c'est l'extension pavillonnaire qui modifie aujourd'hui les données du paysage sur les crêtes.

Aspects paysagers

- **un étage simplifié**

- **des fonds de vallées agricoles**

Le fond des combes sèches et des vallées est constitué de prairies et cultures circulant entre deux versants boisés. Le bâti, villages ou moulins, est lié à la présence de l'eau et fait figure de ponctuation le long du fil d'eau.

- **des pentes sauvages**

Que le versant soit couvert de landes boisées ou de pelouse caillouteuse ou qu'il soit tout simplement rocheux il appartient au domaine du sauvage. Seules les routes évoquent l'empreinte de l'homme.

- **des plateaux agricoles**

Les plateaux sont exigus et forment de longues crêtes ou de petits îlots, sortes d'enclaves agricoles, perçues en positif au milieu des travers boisés. Ce sont aussi des espaces construits et habités qui s'opposent à l'univers sauvage des pentes.

- **différentes typologies de paysages**

- **paysages des combes**

Ce paysage simple et contrasté est composé d'un ruban d'espace agricole entre deux versants boisés. Le paysage est vide de présence humaine en dehors des cultures et des cabanes qui se tiennent à la rupture des pentes ou au bord des chemins.





- **paysages des ruisseaux**

Le ruisseau amène la vie et suscite une architecture pittoresque de moulins, de ponts en pierre, de hameaux et de villages avec des jardins frais et clos au bord de l'eau. Le ruisseau, c'est aussi la végétation luxuriante de la ripisylve avec ses ombres fraîches et ses lumières tamisées. C'est un paysage charmant et pittoresque animé par le chant de l'eau qui court sur les bourrelets de tuf.

- **paysages de canyons**

La grande paroi rupestre amène une troisième dimension. Le paysage intimiste devient monumental, intimidant et fascinant.

- **paysage de Rocamadour**

La cité de Rocamadour transgresse la règle d'occupation des parois. Ce type d'implantation rupestre est réservé aux grandes vallées. Pourtant le site de Rocamadour surpasse les réalisations des grandes vallées. C'est précisément l'alliance entre le canyon à dominante sauvage et l'architecture monumentale qui fait la rareté du site.

Perceptions

- **des perceptions rythmées**

Beaucoup de combes et de vallées sont des itinéraires naturellement empruntés pour passer des grandes vallées aux plateaux. Le fait de monter et ou de descendre engendre des vues évolutives, qui enchaînent les différentes séquences : fond de vallée, travers boisé ou route en corniche, crêtes.

- **routes de combes et de vallées**

Dans les combes, le paysage est sévère et laisse une impression de solitude. La lumière qui s'accroche au ruban de culture insiste sur l'espace déserté.

Dans les vallées possédant un ruisseau, l'attrait de l'itinéraire repose sur les constructions pittoresques liées à l'eau la lumière modulée par les arbres de la ripisylve.

- **travers boisés et routes en corniches**

Les travers boisés forment une séquence de transition fermée entre deux séquences ouvertes les perspectives des vallées et les vues dégagées des plateaux. Le regard est concentré sur la qualité des boisements, les lisières, l'affleurement des roches, les floraisons, les murets en pierres qui protègent du ravin. Les fenêtres sur la vallées sont attendues comme une respiration et un événement.

Les séquences de résineux aggravent l'impression d'enfermement et forment des séquences très opaques et étrangères au paysage caussenard.

Les routes en corniches situées un peu plus en surplomb, réussissent à passer au dessus des travers boisés et à ménager des vues graduelles intéressantes et pittoresques sur les combes et les vallées.

- **vues lointaines des routes et des chemins de crêtes**

Les routes se tiennent généralement en retrait des crêtes et montrent peu de perspectives sur les vallées. Elles offrent des vues dégagées et intéressantes sur les plateaux voisins.

Le bord des crêtes est généralement accessible par les chemins qui bénéficient des panoramas. Le tracé fantaisiste de la ripisylve y est particulièrement important ainsi que les peupliers d'Italie qui pointent leurs silhouettes vers le ciel en réponse aux collines.

unités de paysages (voir annexe AO)

Les combes et vallées sont autant d'unités paysagères. Elles sont trop nombreuses pour être traitées une à une. Sont traitées ici les combes et vallées qui ont un caractère particulier et un échantillon de combes et vallées plus modestes.

• les vallées de l'Ouisse et de l'Alzou

Elles forment l'ensemble paysager le plus beau et le plus contrasté : la vallée la plus sauvage et le site architectural le plus fréquenté depuis le Moyen Âge. À la monumentalité du canyon s'ajoute celle du site construit.

L'aspect minéral du paysage est renforcé par des pentes de cailloutis chinées et couvertes d'une pelouse rase et clairsemée.

Ces vallées présentent de nombreux événements karstiques : lapiaz, cavités mais surtout des résurgences et notamment les sites exceptionnels des résurgences de Cabouys et de Saint Sauveur qui débouchent dans des cévennes en formant de larges vasques.

La végétation est très diversifiée en raison du contraste climatique dû à l'orientation des versants, la fraîcheur apportée par les résurgences et la chaleur renvoyée par les roches. Les moulins et leurs abords forment des micro-sites pittoresques, fossilisés ou habités.

• la combe de la Dame

C'est l'exemple de la plus grande combe sèche. Le fond est large, plat et exploité. Les versants sont uniformément boisés. Le contraste est fort entre ces deux couvertures végétales. Le paysage est nu, peu habité et peu fréquenté.

C'est l'itinéraire de la future autoroute A20, donc un paysage promis à une mutation totale.

• les échines de Reilhaguet

Cet ensemble se situe entre la RN 20 et la combe de la Dame. Il inclut des séquences d'itinéraires privilégiés vers Rocamadour. Le relief est composé de longues croupes étroites entre des vallons associés à la combe de la Dame. Les vallées sont de minces combes sèches sinueuses. Les vues des plateaux sont dégagées et intéressantes.

• les combes de Couzou

Elles sont caractérisées par des plateaux largement entaillés par des combes profondes et sinueuses. L'émergence de la roche mère forme une rupture de pente qui avive les reliefs au dessus d'une pente caillouteuse couverte d'une végétation maigre et clairsemée. Sur les plateaux, le bâti est enserré dans un maillage de murets.

Ces combes déjà peu habitées sont peu à peu délaissées. La progression des friches interrompt le ruban de culture et réduit les espaces agricoles des plateaux à une parcelle "timbre poste".

Dans ce paysage domine l'aspect sauvage et déserté. Les séquences à travers bois s'allongent.

• le bocage de Montfaucon-Labastide Murat

Les croupes dessinées par les affluents du Céou sont plus rondes et s'articulent au plateau caussenard par un bocage. De larges parcelles de prairies sont compartimentées par des haies arbustives où se mêlent les chênes. Les mas et les hameaux sont établis sur les hauteurs et sont reliés au bocage par leurs propres bouquets d'arbres.

Juchés sur leurs promontoires la bastide de Montfaucon et le castrum de Séniergues semblent veiller

comme des sentinelles à l'entrée de la vallée du Céou. Il se dégage de ces paysages, où le bocage joue précisément son rôle de liant, un équilibre et une douceur qui permettent aux hangars agricoles de côtoyer de loin et sans trop de heurts le paysage monumental du château de Sènièrgues.

• **le bassin du Céou**

Le paysage désoriente. Le relief subit une distorsion. Il s'agit en fait de la naissance du bassin hydrographique du Céou dont le réseau de combes et vallées en étoile ouvre le secteur vers la Bouriane et la vallée de la Dordogne.

Les implantations reflètent les diverses possibilités offertes par un relief complexe : bourgs, hameaux et mas indifféremment perchés sur les plateaux, surplombant la vallée à mi-pente, ou verrouillant le fond de vallée. Commence le site de la vallée du Céou, avec ses perspectives plus ouvertes qui mettent en valeur et les moulins cossus et le cordon de verdure qui accompagne le ruisseau.

• **les vallons de Cras-Cours-Valroufié**

Le CD 677 qui relie la RN 20 à Labastide-Murat matérialise la ligne de partage des eaux entre les affluents de la Dordogne et ceux du Lot. Le relief est encore plus finement disséqué par les combes et les vallons affluant vers le Vers, la Rauze, les combes de Nouaillac et le vallon de Laroque. Il en résulte une série de plateaux longilignes séparés par des combes étroites que les routes de crête tentent d'éviter à l'exception du CD 22 qui dessert Valroufié, l'unique village de vallée le long du ruisseau de Laroque.

Les habitats sont traditionnellement groupés et échelonnés sur les crêtes de façon caractéristique, le long des voies principales ou au bout de courtes dessertes latérales, en retrait des rebords. L'extension pavillonnaire de Cahors s'y est développée. Les candidats à la construction sont attirés par les vues. Une certaine privatisation est garantie par l'absence de vis à vis coté vallée. Ce nouveau type d'habitat tend à se soustraire à la règle traditionnelle du regroupement échelonné le long des voies et à se disperser de façon ininterrompue.

• **la vallée du Vers et la vallée de la Rauze**

La vallée du Vers forme une entité remarquable comprenant deux séquences : en amont une vallée ouverte, agricole et jalonnée de moulins, de hameaux et de villages pittoresques dont Saint-Martin de Vers.

Une seconde séquence en aval est moins habitée mais valorisée par un secteur de remarquables parois rupestres et d'éperons dont celui de l'oppidum de Murcens. Le rapprochement des parois forme un verrou perçu depuis la jolie route en corniche de Figeac-Cahors qui permet des vues en surplomb.

A partir de Saint-Martin-de-Vers, la route côtoie un large ruisseau aux eaux vives et claires qui rebondit sur les bourrelets de tuf. L'eau y est bordée d'une ripisylve luxuriante qui peu à peu se mêle aux buis des versants abrupts

Le confluent avec la vallée de la Rauze est marqué par la présence des moulins. La vallée de la Rauze est plus sauvage, peu habitée et dominée par les milieux humides et la faune sauvage.

• **la vallée de la Sagne**

Structurée en deux parties comme la vallée du Vers avec des falaises en aval et une vallée plus simple en amont, elle s'en distingue par son absence de peuplement. Elle possède de nombreux ouvrages d'art : routes en corniches d'Orniac et de Lauzès, vestiges de chemin bâti en bordure de vallée, petits ponts...

Le CD 653 qui interrompt brutalement la vallée par un remblai bâti, est bordé de chaque côté par un élégant petit muret en pierre et jouit d'une vue remarquable et typique sur la partie aval de la vallée : ruban clair du fond de vallée, encadré par les parois sombres des versants et parcouru par une ripisylve sinueuse et ponctuée de peupliers d'Italie.

• **la frange de combes et de vallées du causse de Limogne**

L'accès au plateau se fait le plus souvent par les combes et bénéficie de ces vues progressives qui partent

des solitudes d'un paysage encaissé et débouchent progressivement sur la vie des plateaux. La vie située sur les plateaux, en retrait, est ignorée pendant la première partie du parcours. La combe de la Valse parcourue par la route de Cahors à Concots illustre ce mode de perception.

Le vallon de Bournac avec ses falaises et ses résurgences, et le vallon de Lantouy avec sa belle vasque de résurgence qui alimente un large ruisseau au paysage luxuriant et jalonné de moulins forment deux petites entités remarquables.

La combe du Tréboulou est du même type que la combe de la Dame et promise au même sort sur le passage de l'autoroute.

• **la frange de combes et de vallées de la Basse Vallée du Lot**

Des combes sèches affluent vers d'étroites vallées à ruisseaux à peine occupées par l'homme. Les plateaux sont des petites échines ou des îlots découpés. Le vallon de Landorre forme une petite entité particulièrement sauvage parcourue par un ruisseau intermittent bondissant sur le relief accidenté. Le milieu végétal est dominé par le buis dont le vert sombre met en valeur les rochers saillants

Les petites vallées

EVALUATION

- **des paysages structurés**

Contrairement aux plateaux caussenards de la partie orientale qui ont perdu leurs éléments structurants (murets, petites combes), les petites vallées présentent des paysages structurés et étagés comme les grandes vallées.

- **un cumul des valeurs**

Les paysages des petites et moyennes vallées sont modestes mais cumulent les valeurs des paysages de l'eau, des parois rupestres, des sous-bois. Elles possèdent aussi des vues lointaines plus intéressantes.

- **les paysages exceptionnels de Rocamadour**

L'alliance entre le caractère intimiste des gorges sauvages et l'architecture monumentale fait le caractère insolite et exceptionnel du site.

Les petites vallées

EVOLUTION

- **paysage agricole**

- **disparition ponctuelle de la structure paysagère**

Les friches descendent dans les vallées et interrompent le ruban de prairies et cultures. Les vallées se rapprochent des vallées en "V" du Ségala. Certaines crêtes sont gagnées par la friche. Après le stade de la parcelle "timbre-poste" la différence entre travers boisé et plateau s'efface et la structure paysagère avec.

- **enrésinement** Il se répand sur les versants et se développe même dans les fonds de vallées. Il affecte la qualité des passages en sous-bois et intercepte les perspectives des vallées.

- **paysage bâti**

- **l'urbanisation aux abords de Cahors**

La dispersion de l'habitat le long des routes de crête affecte l'espace des plateaux dans un périmètre de 10 à 15 km autour de Cahors. L'absence d'organisation lisible, le manque de liaison avec le paysage naturel et agricole, la banalité des formes et l'impact des enduits en font un paysage disparate.

- **l'implantation du bâti en crête**

Le pavillonnaire s'aventure en bordure des crêtes lorsque les vues sur la vallée sont très attirantes comme dans la Basse Vallée du Vers.

- **un site monumental décollé de son cadre naturel : Rocamadour**

Rocamadour est un site d'intérêt national qui connaît des formes d'évolution spécifiques et conflictuelles liées à la pression touristique et à une sur-fréquentation. Peu à peu, les équipements décollent le site de Rocamadour de son cadre naturel. Le fond de vallée lui-même est transformé en parking.

- **le paysage de l'autoroute A 20**

C'est l'évènement majeur qui affecte toute la frange occidentale de combes et de vallées avec des perspectives de transformation radicale des paysages des combes de la Dame et du Tréboulou :

- apparition de parois rupestres créées par le tracé
- disparition totale de l'élément linéaire agricole des vallées

L'image des vallons franchis sera dominée par les ouvrages d'art. L'image du département perçue depuis l'autoroute sera modifiée par rapport à celle de la RN 20:

- espace moins habité, plus sauvage
- importance donnée aux paysages des petites vallées
- vues plongeantes sur les petites vallées

Les petites vallées

ENJEUX

1 - les paysages de l'A20 (voir Annexe A5)

La fréquentation de l'autoroute A 20 va donner à cette frange de vallons et de combes qui bordent la partie occidentale du plateau causse-nard une importance toute particulière. L'état des lieux de ces paysages est relativement bon. La contrainte du relief a protégé la structure paysagère.

Le projet engendre entre la RN 20 et l'A 20 une zone résiduelle aux horizons interceptés par ces deux barrières de flux automobile.

2 - les signes d'identification visuelle Ils tiennent à la fois des plateaux et des vallées.

Les éléments naturels :

- parois rupestres, cirques, canyons
- résurgences
- ruisseaux, bourrelets de tufs
- ripisylve et peupliers d'Italie
- milieux humides
- milieux boisés des versants
- pelouses sèches des versants et des plateaux
- buis

Les éléments bâtis

- oppidums, aqueduc
- architecture rupestre de Rocamadour
- ponts, gués
- moulins
- ouvrages et jardins des bords de l'eau
- routes en corniche, ouvrages de soutènement des chemins dans les vallons
- disposition du bâti au centre des crêtes et des plateaux

Les éléments agricoles :

- le ruban de prairies et de cultures qui ouvre les fonds de vallées
- les îlots de cultures et de prairies qui ouvrent les plateaux

3 - une structure paysagère facile à maintenir

Ces vallons présentent une dernière image d'équilibre avant que le seuil critique ne soit atteint, quand les friches interrompent le ruban de cultures en fond de combe et que les îlots agricoles sont totalement résorbés sur les hauteurs. Cependant les combes et les îlots des plateaux représentent une faible superficie agricole qui peut être plus facilement entretenue. On peut imaginer que la structure paysagère se maintienne encore.

4 - une implantation du bâti à gérer sur les plateaux

La recherche de terrains en hauteur aux abords de Cahors incite à prévoir des zones d'implantation du bâti, préconisant des constructions en retrait des crêtes, regroupées en hameaux, échelonnées le long des voies et séparées par des séquences d'espaces naturels ou agricoles.

Une autre proposition touche au domaine végétal : créer autour de l'habitat de larges espaces ouverts par

entretien de type extensif pour dilater l'espace dégagé des plateaux.

5 - des itinéraires obligés ou des variantes de charmes

Certains de ces vallons forment des passages obligés entre les vallées et les plateaux ou bien des variantes choisies pour le charme de leurs itinéraires. Ces routes méritent un traitement soigné sur le plan paysager.

6 - un point fort : Rocamadour et le canyon de l'Ouyse et de l'Alzou

Les enjeux sont ici exacerbés par la sur-fréquentation et la fragilité du paysage naturel.

La mise en place d'un Espace Naturel Sensible et le projet d'un plan de gestion concerté sont les mesures prises par le Département pour maîtriser le site.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

LES SOUS-ENTITES PAYSAGERES

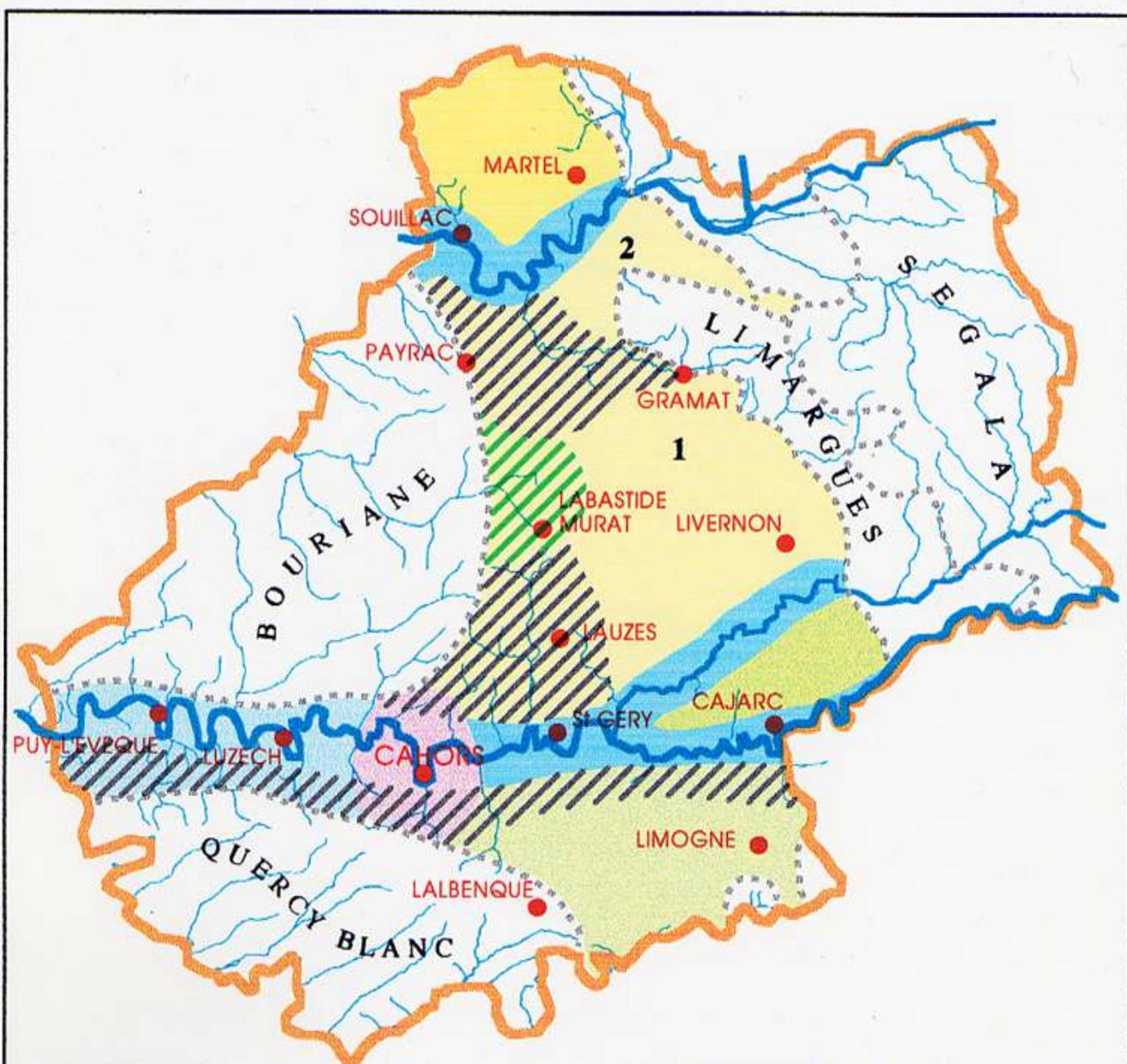
1 - Les Causses annexes



MAI 1997

CARTES ET LEGENDES
DES SOUS-ENTITES PAYSAGERES

- Annexe A 0 : carte des sous -entités
 - Annexe A 1 : carte géologique
 - Annexe A 2 : carte hydrographique
 - Annexe A 3 : carte des grottes ornées
 - Annexe A 4 : carte des sites néolithiques
 - Annexe A 5 : carte du tracé de l'autoroute A.20 au sein des sous-entités
-
- Annexe B 1 : carte des P.O.S.
 - Annexe B 2 : carte des monuments historiques et zones protégées
 - Annexe B 3 : carte des Z.N.I.E.F.F.
 - Annexe B 4 : carte des E.N.R.

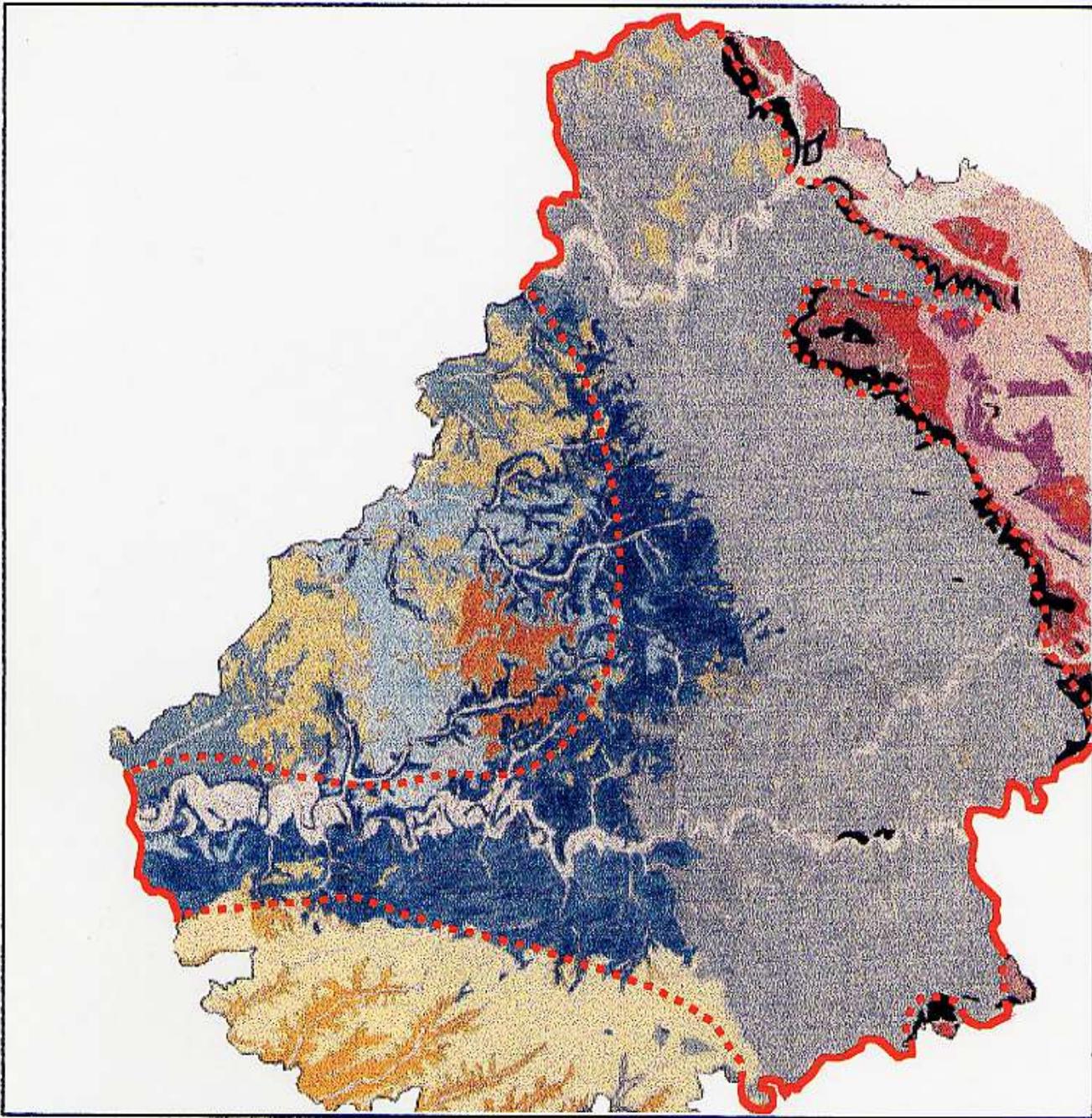


PLATEAUX

- Causse de Martel
- 1 Causse de Gramat
- 2 Causse de Mayrinhac le Francal
- Frange de combes et de moyennes et petites vallées
- Causse de Montfaucon
- Causse de Saint Chels
- Causse de Limogne
- Frange de combes et de petites vallées

GRANDES VALLEES

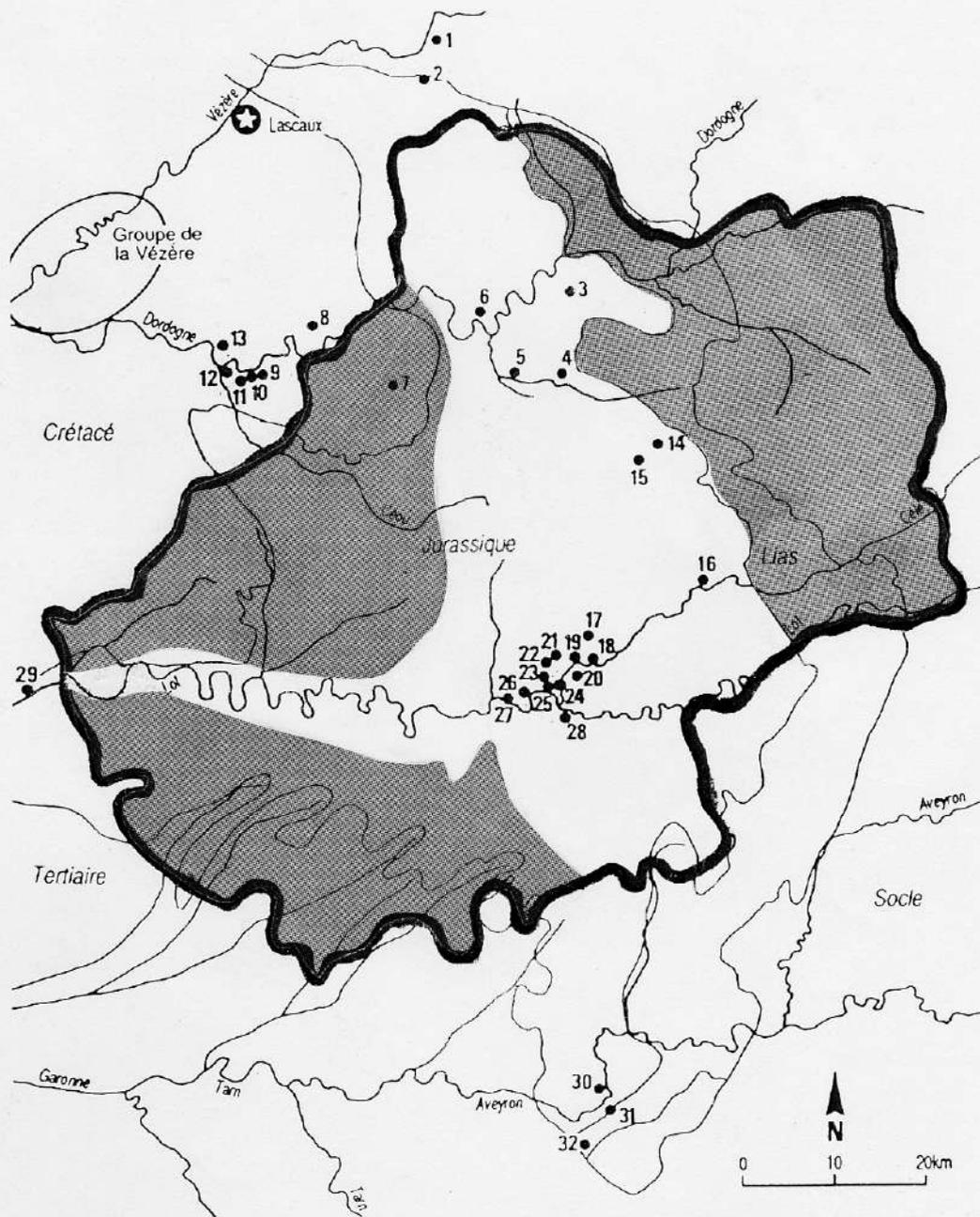
- Grandes vallées du Jurassique
- Downs et environs de Cahors
- Frange de combes
- Basse vallée du Lot
- Frange de combes et de petites vallées



source : B.R.G.M. - Q.R.

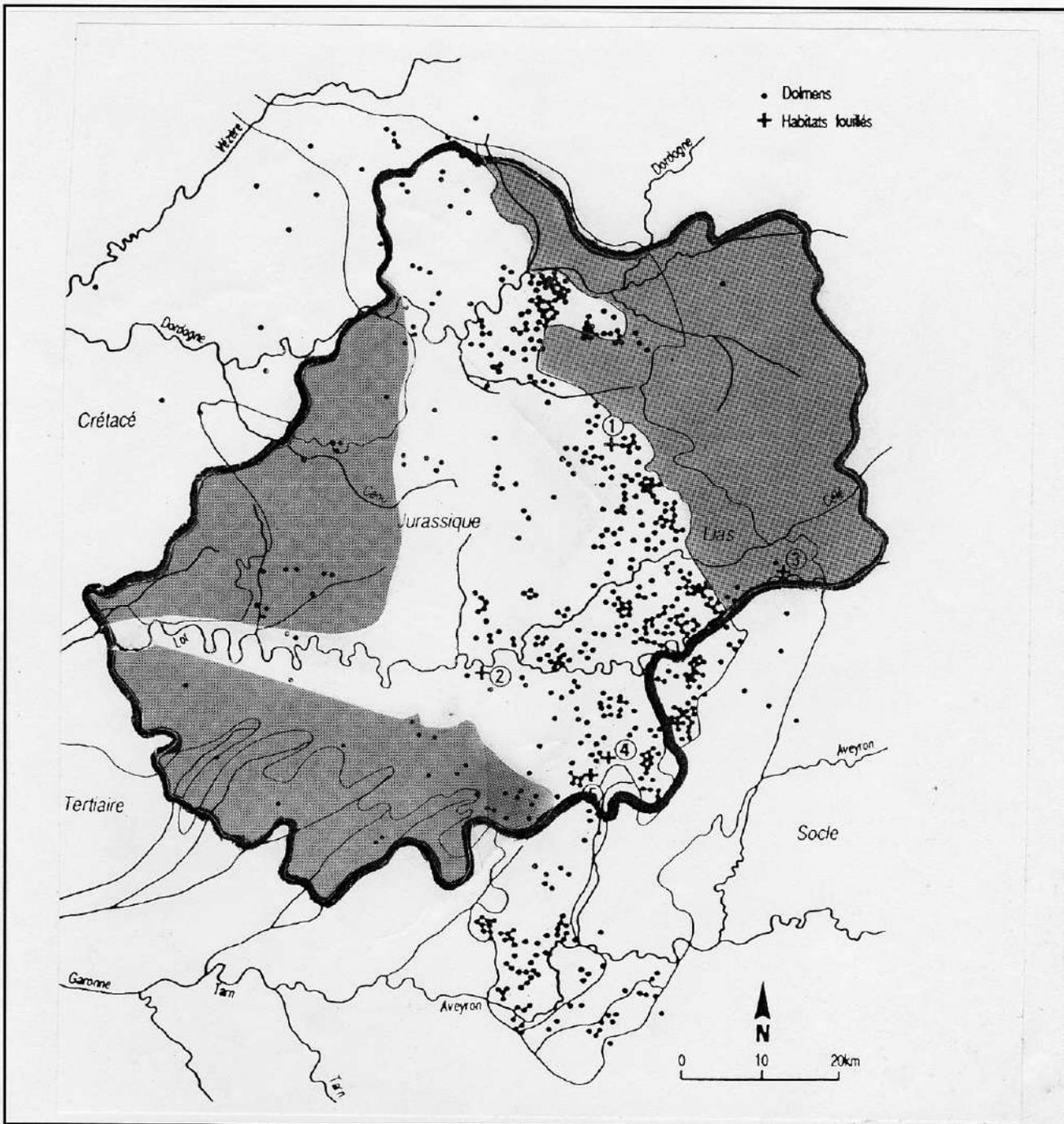
-  Délimitation des Causses
-  Alluvions modernes des cours d'eaux
-  Sables et argiles du Sidérolithique
-  Calcaires en petits bancs, du Portlandien
-  Calcaires marneux du Kimméridgien supérieur
-  Calcaires karstifiés des causses Jurassiques moyen-supérieur
-  Marnes noires et "schistes cartons" du Toarcien





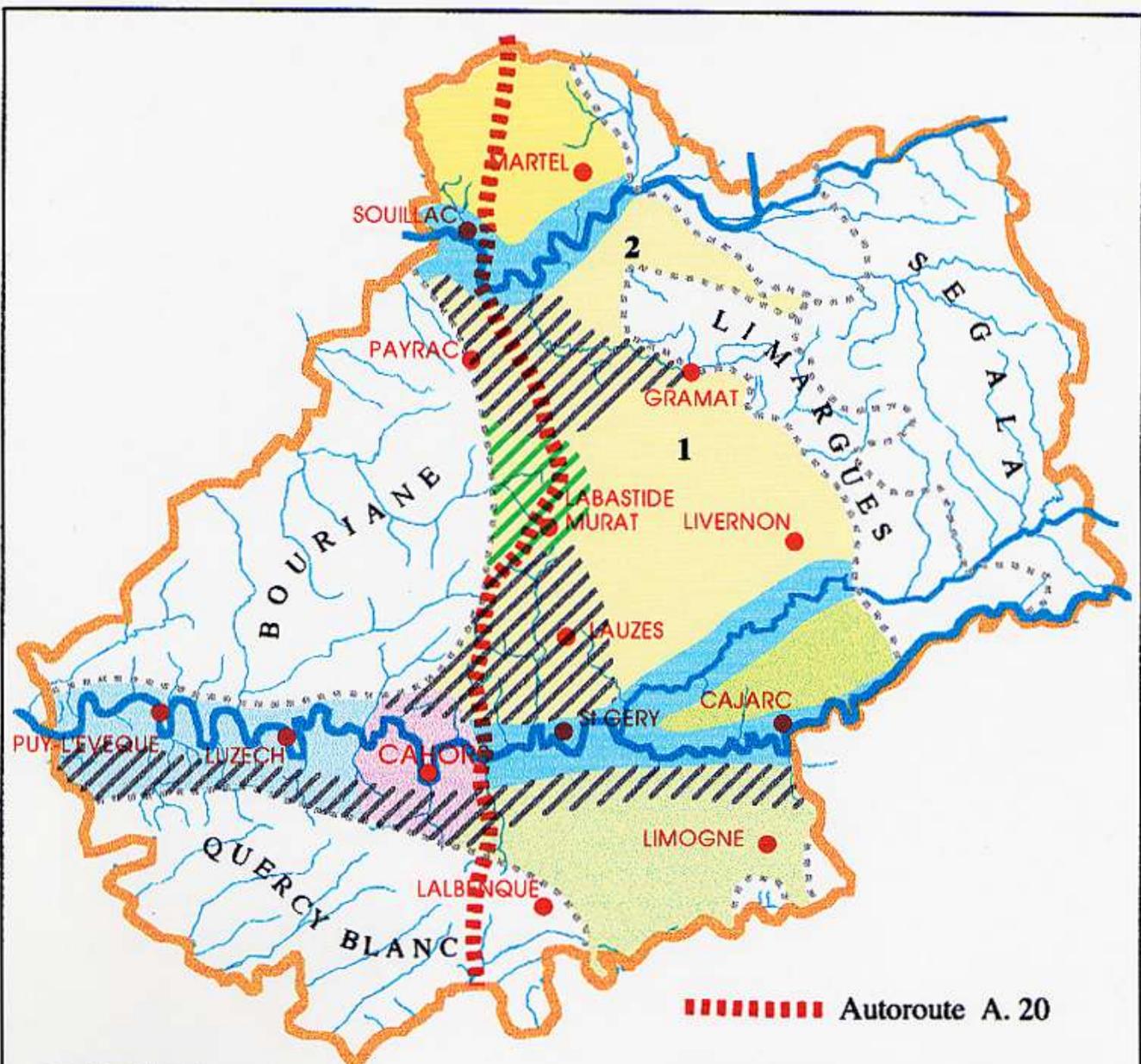
source : Histoire du Quercy, sous la direction de J. Lartigaut, Editions Privat, 1993

- | | | |
|---------------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| 1. Abri du Puy Jarrige | 11. Grotte de La Martine | 21. Grottes de Marcenac |
| 2. Grotte du moulin de Laguenay | 12. Abri du Comte | 22. Grotte du Pech-Merle |
| 3. Grotte des Fleux | 13. Grotte de Vézac | 23. Grotte des Faux Monnayeurs |
| 4. Grotte des Merveilles | 14. Grotte de Roucadour | 24. Grotte Christian |
| 5. Grotte et abri Murat | 15. Grotte des Escabasses | 25. Grotte Carriot |
| 6. Grotte du Bourgneton | 16. Grotte de Ste Eulalie | 26. Grotte de Pergouset |
| 7. Cougnac | 17. Cuzoul des Brasconiers | 27. Grotte de La Bigourdane |
| 8. Grotte des Outhries | 18. Grotte du Papetier | 28. Grotte du Moulin |
| 9. Grotte du Pigeonnier | 19. Cuzoul de Mélanie | |
| 10. Grotte de Saint Front | 20. Grotte de Cantal | |



source : Histoire du Quercy, sous la direction de J. Lartigaut, Editions Privat, 1993

1. Grotte de Roucadour (Thémines)
2. Grotte du Noyer (St-Géry)
3. Abri de Capdenac
4. Grotte de Marsa (Beauregard)
5. Perte du Cros (Saillac)



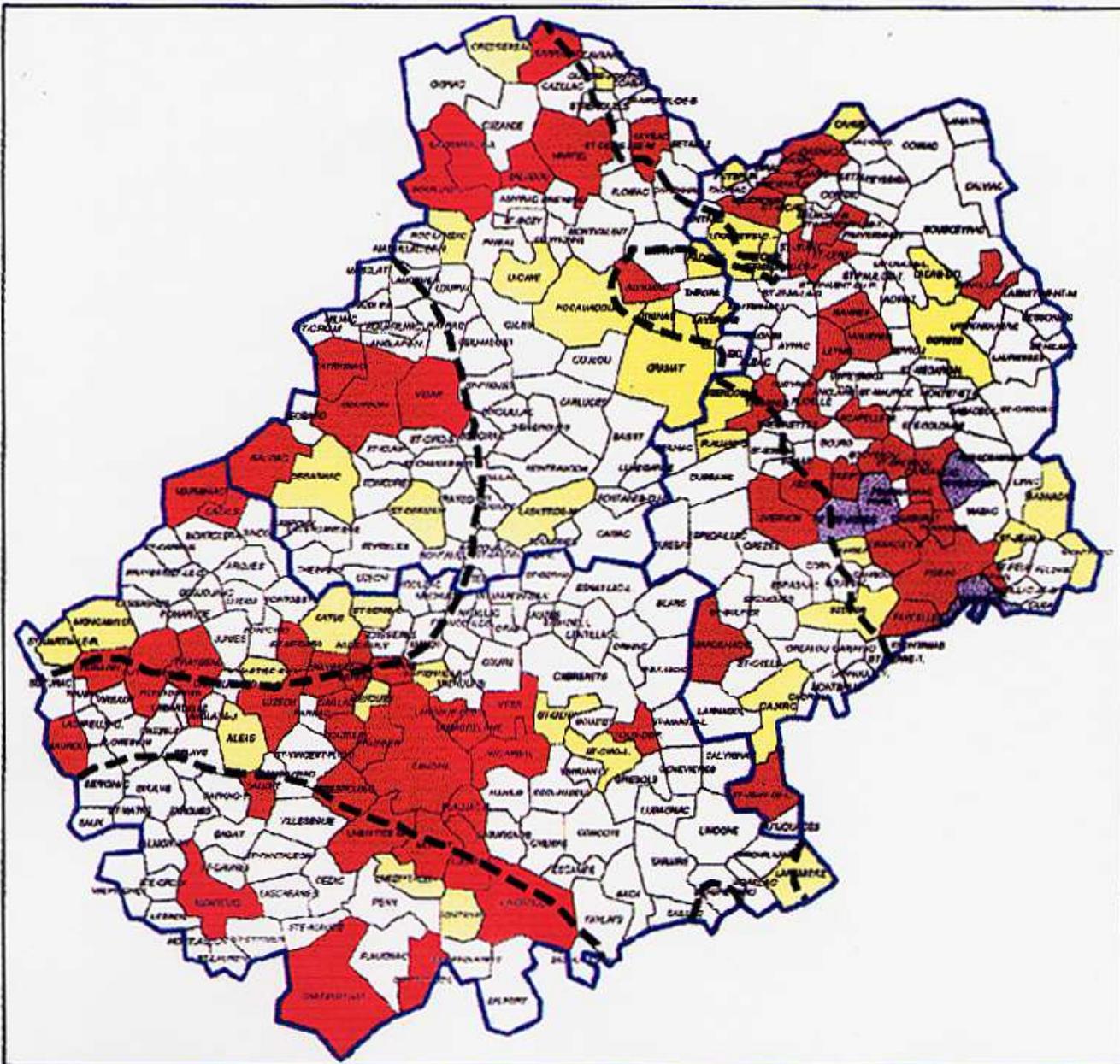
■■■■■■■■ Autoroute A. 20

PLATEAUX

- Causse de Martel
- 1 Causse de Gramat
- 2 Causse de Mayrinhac le Francal
- Frange de combes et de moyennes et petites vallées
- Causse de Montfaucon
- Causse de Saint Chels
- Causse de Limogne
- Frange de combes et de petites vallées

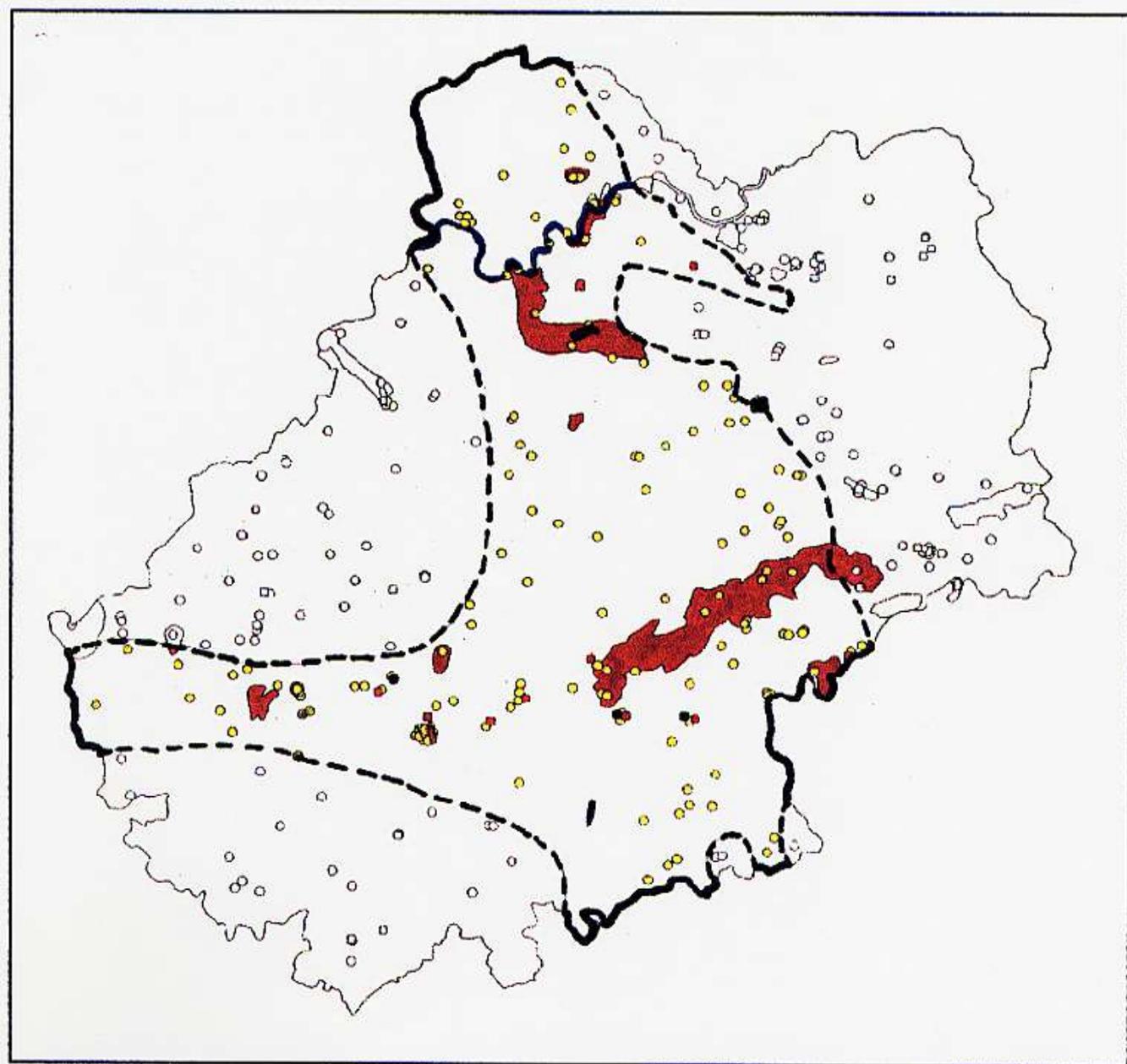
GRANDES VALLEES

- Grandes vallées du Jurassique
- Downs et environs de Cahors
- Frange de combes
- Basse vallée du Lot
- Frange de combes et de petites vallées



source : D.D.E. du Lot

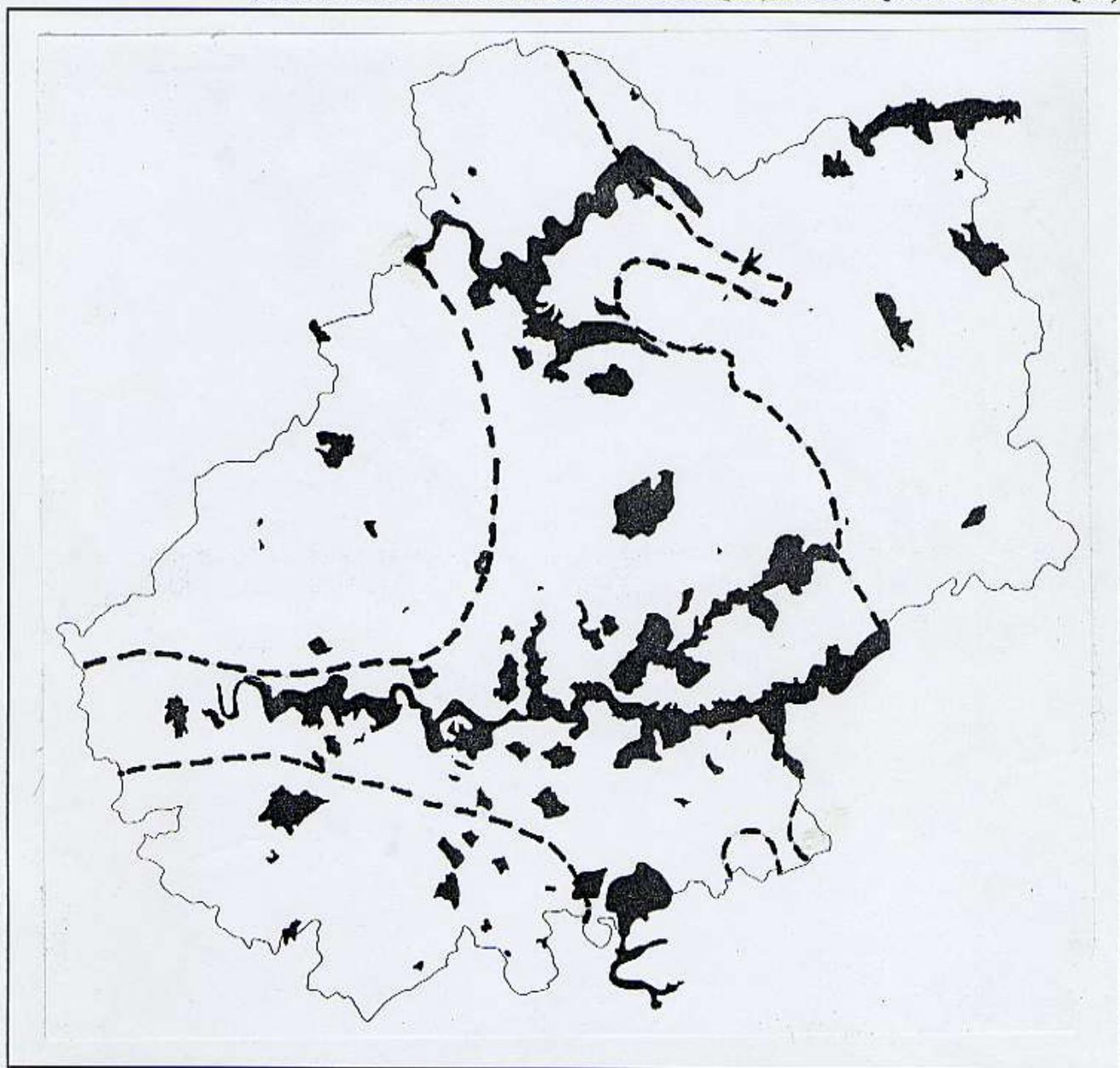
-  Délimitation des Causses
-  P.O.S. Prescrit
-  P.O.S. Approuvé
-  M.A.R.N.U.
(Modalités d'Application du Règlement National D'urbanisme)



source :

-  Délimitation des Causses
-  Monuments historiques inscrits ou classés
-  Secteurs sauvegardés
-  Sites classés ponctuels
-  Sites inscrits ponctuels
-  Sites classés
-  Sites inscrits
-  Réserve naturelle
-  Arrêté préfectoral de biotope

(ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE)

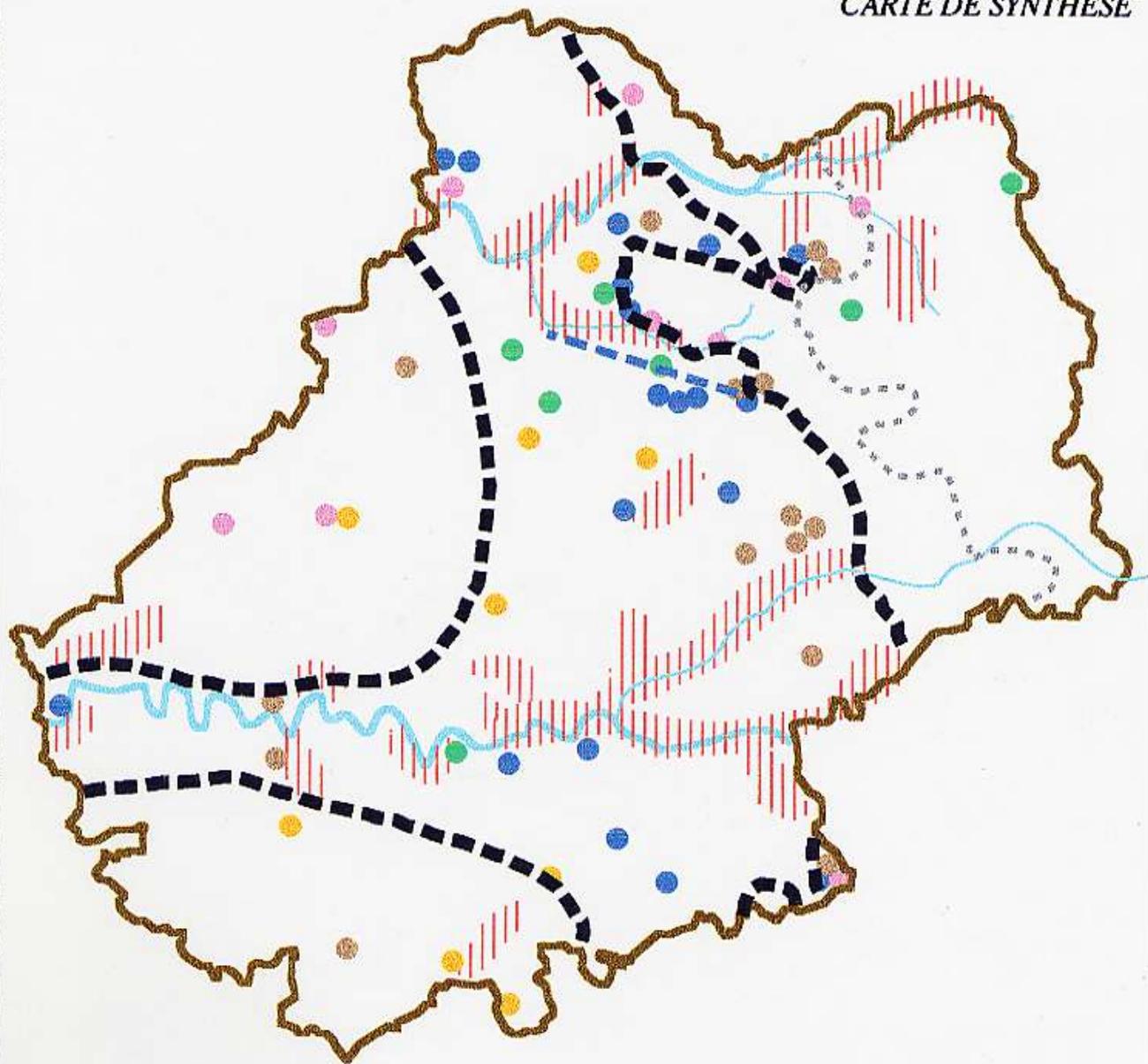


source : DIREN

- - - Délimitation des Causses

● ZNIEFF de niveau 1 et 2

CARTE DE SYNTHÈSE



 **Délimitation Causses**

 **Ecocomplexes**

-  -1.1 Phénomènes karstiques et formations géologiques associées
-  -1.2 Milleux rocheux superficiels des vallées
-  -1.3 Pelouses et landes sèches
-  -1.4 Formations boisées non alluviales
-  -1.5 Milleux aquatiques et hygrophiles
-  -1.6 Types d'espaces naturels d'intérêt historique